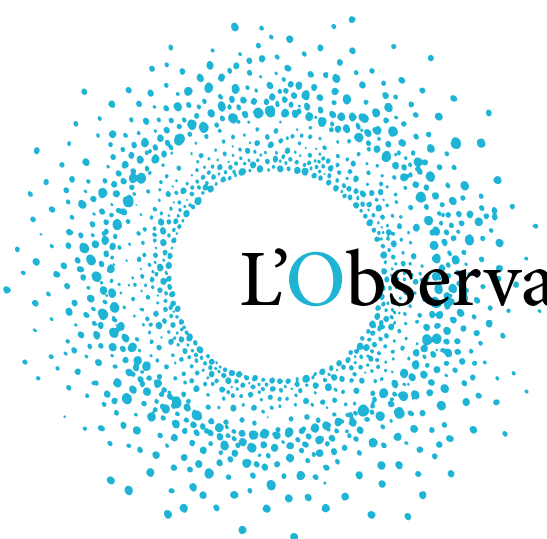


A decorative circular pattern composed of numerous small blue dots of varying sizes, arranged in a ring-like structure around the central text.

L'Observatoire Erasmus+

{Notes}

Le secteur « Éducation des adultes » dans le programme Erasmus+

{ L'éditorial }

Former les adultes n'est pas un luxe. C'est une urgence démocratique, économique et sociale. Dans un monde traversé par des transitions majeures - écologique, numérique, sociale - l'éducation des adultes est à la fois levier d'adaptation et moteur de transformation.

L'enjeu d'éducation, de formation et d'apprentissage tout au long de la vie est central dans les politiques européennes (Espace européen de l'Éducation, Socle européen des Droits sociaux, Agenda européen des Compétences, Nouvel agenda européen pour la Formation des adultes, plateforme EPALÉ, nombreux réseaux et groupes de travail européens dédiés...). Le programme Erasmus+, dans sa programmation 2021-2027, est ancré dans cette dynamique. Aux côtés des autres secteurs éducatifs (enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels, enseignement supérieur), le secteur éducatif de l'éducation des adultes occupe une place stratégique, et parfois méconnue, du programme.

Mieux appréhender ce secteur éducatif et ses dynamiques propres a constitué une évidence pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. En décembre 2024, l'Agence a ainsi retenu le cabinet de sociologie appliquée n-clique pour conduire une étude sur l'ensemble des projets Erasmus+ coordonnés par des structures françaises sur le secteur Éducation des adultes et financés sur les appels à projets de 2021 à 2024, qu'il s'agisse de projets de mobilité ou de coopération.

Le numéro 25 des Notes de l'Observatoire Erasmus+ présente les principaux résultats de cette étude, qui fournit une vue d'ensemble sur un secteur éducatif souvent moins connu, ses spécificités, ses acteurs, les difficultés et leviers rencontrés, les apports de l'expérience Erasmus+ pour les participants à ces projets européens. Ce nouveau numéro des Notes de l'Observatoire Erasmus+ met en lumière les dynamiques à l'œuvre dans ce secteur. L'étude approfondie de ces derniers révèle des structures majoritairement issues du tissu associatif, fortement ancrées dans leurs territoires et porteuses d'initiatives innovantes et inclusives. Elle souligne d'autre part l'impact professionnel et personnel des projets sur les participants et leur effet structurant pour les équipes.

À nous tous, acteurs de l'éducation des adultes, de renforcer l'accompagnement et la visibilité de ce secteur, pierre angulaire de cohésion sociale, afin que les parties prenantes continuent de concevoir et mettre en œuvre des réponses concrètes, innovantes et durables aux besoins exprimés par les personnes souvent éloignées des circuits de formation traditionnels ainsi que par les personnels et bénévoles qui les accompagnent.

Nelly Fesseau, Directrice de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

¹ Guide du programme Erasmus+, 2023, p. 11-12 : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/erasmus-programme-guide>

{ SOMMAIRE }

L'éditorial.....	{ 1 }
Introduction	{ 3 }
Points à retenir.....	{ 4 }
Périmètre des données et méthodologie.....	{ 6 }
1 Données de cadrage du secteur «Éducation des adultes».....	{ 10 }
1.1 Focus sur les projets	{ 10 }
1.2 Focus sur les structures porteuses de projet.....	{ 12 }
1.3 Focus sur les structures partenaires	{ 17 }
2 Définition et délimitation d'un secteur diversifié et élargi.....	{ 19 }
2.1 Un secteur qui se définit en fonction des besoins identifiés sur le terrain.....	{ 19 }
2.2 Un champ d'action aligné avec les priorités du programme Erasmus+.....	{ 22 }
2.3 Des participations diversifiées : entre membres des structures et publics ciblés.....	{ 26 }
3 De la conception à l'évaluation d'un projet.....	{ 29 }
3.1 Concevoir et mettre en œuvre le projet	{ 29 }
3.2 Gérer et développer le projet	{ 33 }
4 Spécificités et apports de l'expérience Erasmus+.....	{ 40 }
4.1 Un enrichissement culturel et personnel majeur.....	{ 40 }
4.2 Retours d'expérience pour les structures porteuses.....	{ 42 }
4.3 Un appui structurant et légitimant pour les structures	{ 49 }
Liste des figures.....	{ 52 }
Annexe	{ 54 }

{ Introduction }

En résonance avec les orientations européennes en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie, le secteur Éducation des adultes constitue l'une des composantes structurantes du programme Erasmus+. Ce secteur éducatif se caractérise par la diversité des acteurs impliqués, des approches pédagogiques mobilisées et des publics accompagnés, en particulier ceux éloignés des dispositifs de formation traditionnels.

Dans un contexte marqué par des transformations sociales, économiques, écologiques et numériques majeures, le secteur de l'éducation des adultes est de plus en plus investi par les acteurs de terrain. Depuis le lancement de la programmation 2021-2027, plus de 570 projets portés par des structures françaises ont bénéficié d'un soutien Erasmus+, témoignant d'une dynamique progressive de mobilisation des acteurs.

Face à ces enjeux, le programme Erasmus+ a significativement renforcé les moyens dédiés à la mobilité des apprenants et des personnels relevant de ce secteur. Toutefois, cette opportunité reste insuffisamment identifiée, notamment en ce qui concerne l'action clé « Mobilité des individus à des fins d'apprentissage », ce qui entraîne une sous-utilisation des fonds disponibles, à rebours de la forte sollicitation observée sur les projets de coopération.

C'est dans ce contexte que l'agence Erasmus+ France / Éducation Formation a engagé une étude spécifique, portée par le cabinet de sociologie appliquée n-clique, afin d'éclairer les caractéristiques des projets soutenus, les dynamiques portées par les structures impliquées, les apports pour les

participants, ainsi que les leviers identifiés pour favoriser leur réussite. Cette démarche s'inscrit dans une logique à la fois de connaissance, de valorisation et de soutien aux acteurs du secteur éducatif, et prolonge les travaux déjà conduits par l'Agence en lien avec ses partenaires européens.

À travers l'expérimentation, le dialogue et la coopération, le programme Erasmus+ permet ainsi aux individus de se projeter dans un engagement européen tangible. Le secteur de l'éducation des adultes s'appuie sur des modalités d'apprentissage fondées sur l'expérience, l'autonomie et l'initiative. En articulant montée en compétences, transformation des pratiques professionnelles et dynamique d'engagement, les projets Erasmus+ renouvellent en profondeur les trajectoires individuelles et collectives, et rendent l'idée européenne à la fois concrète et porteuse de sens.

L'analyse croisée des données qualitatives et quantitatives confirme ainsi la capacité des projets Erasmus+ à produire des effets durables, tant sur les dynamiques des structures engagées que sur les parcours des participants.

Ce nouveau numéro des *Notes de l'Observatoire Erasmus+* présente les principaux enseignements de cette étude, contribuant à une reconnaissance accrue du secteur de l'éducation des adultes et à la valorisation de son rôle stratégique en matière de solidarité et de cohésion sociale, comme de développement des compétences tout au long de la vie.

Une méthodologie mixte

**476
projets
analysés**

soit la totalité des projets Éducation des adultes sur les appels à projets 2021 à 2024.

Financement global : 53 395 789,2 €

128 porteurs de projets ayant répondu au questionnaire

60 entretiens réalisés auprès de 20 structures porteuses du projet

20 porteurs de projets

11 membres du personnel

29 bénéficiaires des structures

Structures porteuses et émergence du projet

Une forte prédominance du secteur associatif et non lucratif

- ONG, associations et entreprises sociales : **75,6 %**
- Organismes publics : **5,9 %**
- Établissements dédiés à l'enseignement et la formation : **5,3 %**

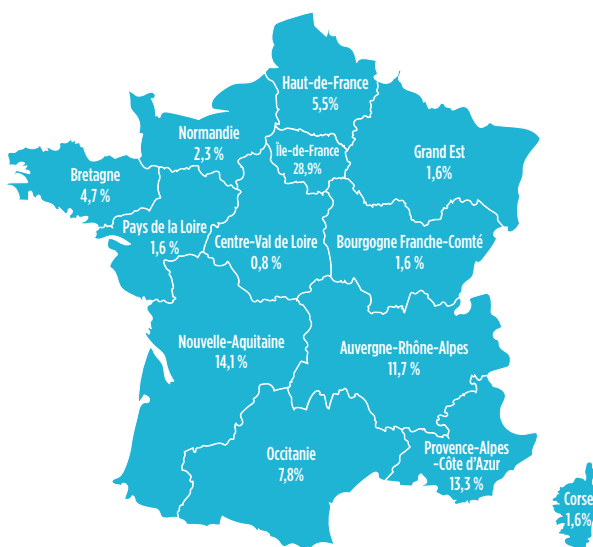
Des projets pensés selon les besoins du terrain

- **74,2 %** répondent aux besoins des bénéficiaires et **64,1 %** intègrent aussi ceux exprimés par les personnels.
- **88,2 % des projets** mobilisent conjointement bénéficiaires, personnels et partenaires dès la conception du projet
- **76,6 % des partenariats** sont noués via les réseaux personnels; 59,4 % via des réseaux professionnels formels et événements sectoriels

Une majorité de structures expérimentées

entre 2021 et 2024, **66,4 %** des structures avaient déjà porté des projets européens, contre **32,6 %** pour qui c'était une première.

Une répartition hétérogène des structures porteuses sur le territoire



Guyane
0,8 %



Guadeloupe
0,8 %



Martinique
2,3 %



La Réunion
0,8 %

10 grandes thématiques récurrentes

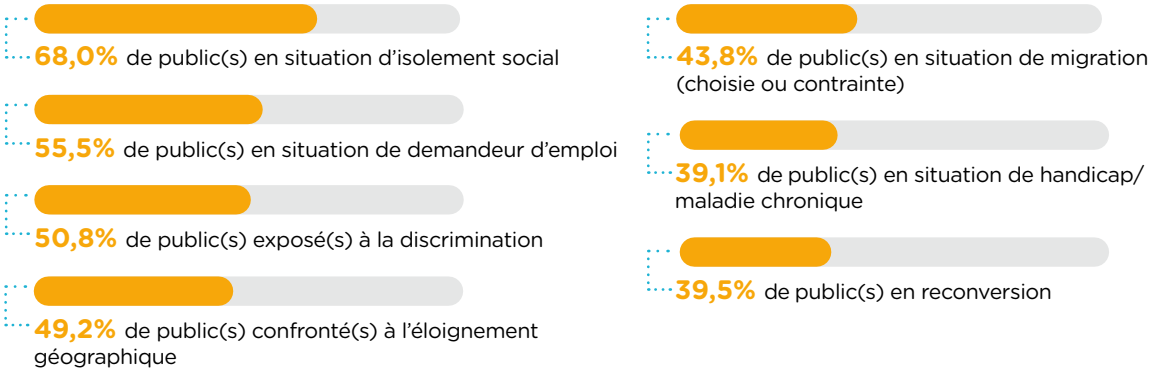
- **75,0%** Inclusion et diversité
- **59,4%** Évolution des pratiques pédagogiques, de recherche et de gouvernance
- **43,8%** Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique
- **43,0%** Culture/Patrimoine
- **39,1%** Compétences, employabilité et développement économique
- **24,2%** Environnement et lutte contre le changement climatique
- **21,9%** Transformation numérique
- **12,5%** Santé
- **9,4%** Autre

Publics concernés

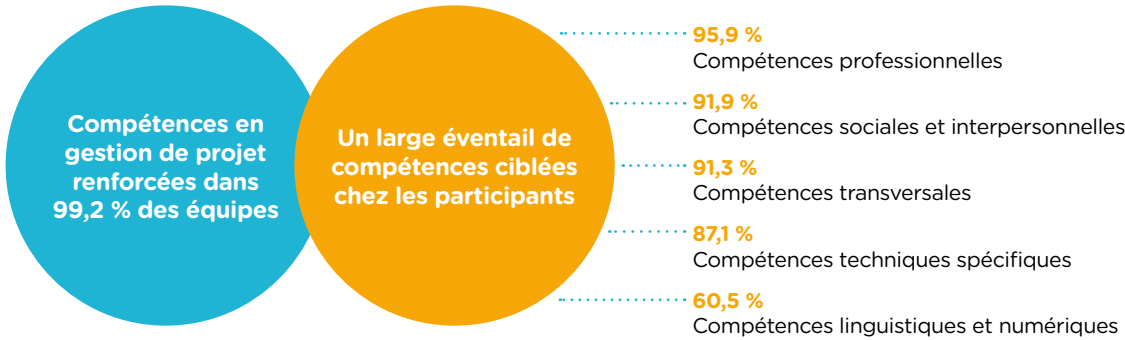
Une dimension intergénérationnelle forte, avec des publics pluriels



Une forte attention aux publics en situation de vulnérabilité



Compétences visées et développées



Apports de l'expérience Erasmus+

Un levier de structuration et de reconnaissance pour les organismes porteurs de projets

- >> 98,4 % des porteurs de projets estiment que leur projet n'aurait jamais abouti sans le financement Erasmus+
- >> Soutien déterminant à la réalisation des projets
- >> Renforcement de la légitimité institutionnelle
- >> Accélération des dynamiques de professionnalisation

Un vecteur de professionnalisation et d'évolution des pratiques pour les personnels

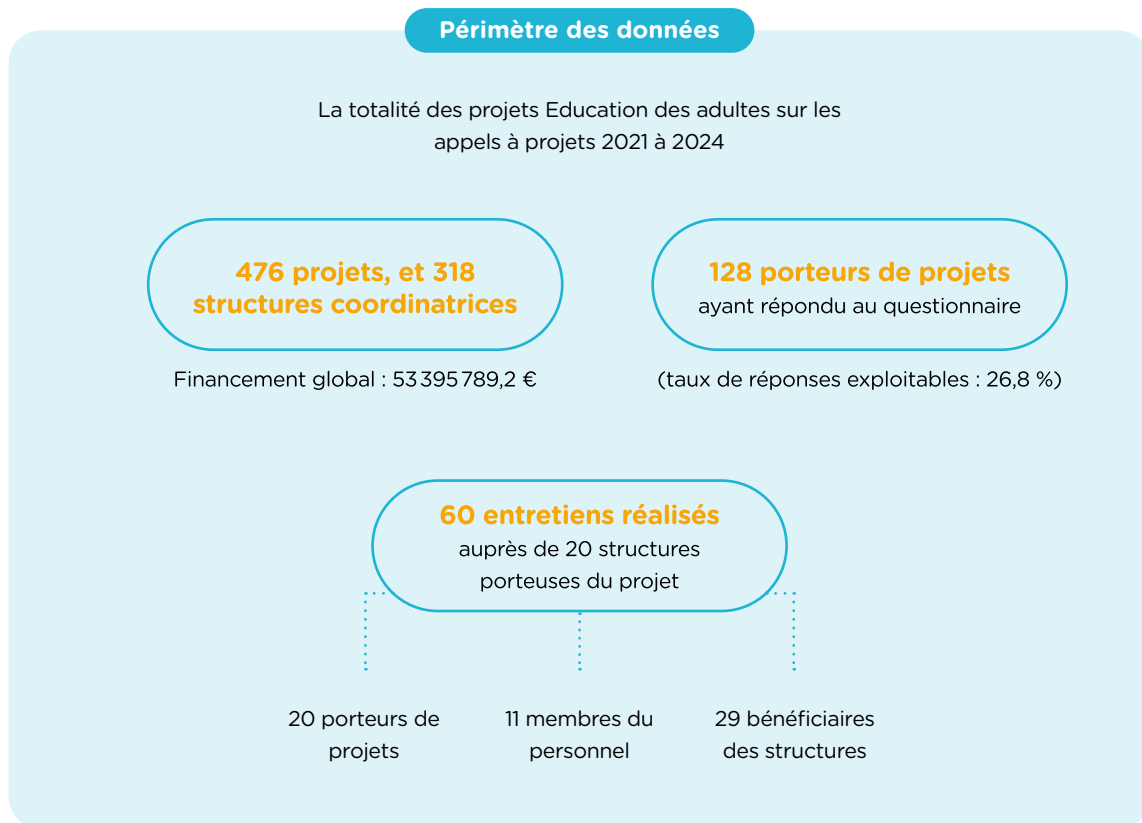
- >> Consolidation des compétences pédagogiques, sociales et culturelles
- >> Évolution des postures et des pratiques professionnelles et bénévoles au sein des équipes accompagnantes
- >> Amélioration de la pertinence et de la qualité de l'accompagnement proposé aux publics accompagnés

Un impact personnel marqué chez les bénéficiaires de la structure

- >> Ouverture interculturelle et sentiment d'appartenance européenne renforcés
- >> Enrichissement personnel et élargissement des perspectives grâce à une expérience à fort potentiel transformateur
- >> Volonté de renouveler l'expérience Erasmus+

{ Périmètre des données et méthodologie }

L'étude repose sur une démarche en deux phases, articulant une analyse documentaire approfondie et une enquête de terrain combinant approches quantitative et qualitative.



Une analyse documentaire pour « cartographier » le secteur

La première phase s'est fondée sur l'exploitation des données issues de la plateforme « [Projects](#) » de la Commission européenne. L'analyse documentaire a ciblé la **totalité des projets financés par le programme Erasmus+ sur les appels 2021 à 2024**, relevant du secteur « Éducation des adultes » et portés par des structures coordinatrices françaises, soit 528 projets.

Un travail de fiabilisation des données a permis d'aboutir à un corpus final de 476 projets de mobilité (action clé 1) et de coopération (action clé 2). À partir de cette base, une « cartographie » du secteur a été élaborée, structurée selon deux axes d'analyse complémentaires :

- Un focus sur les projets (durée, financement, activités mises en œuvre, thématiques abordées, publics ciblés) ;
- Un focus sur les porteurs de projets (typologie des structures coordinatrices, répartition territoriale, diversité des partenaires).

En parallèle, une **revue de la littérature** a été menée afin de situer le secteur dans ses dimensions nationales et européennes, en explorant quatre grands axes : positionnement dans les politiques européennes, développement en France, difficultés d'accès et inégalités de participation, perspectives d'évolution.

Une enquête de terrain pour approfondir les dynamiques

La deuxième phase de l'étude a mobilisé une approche mixte combinant

Une enquête par questionnaire

Diffusée en ligne auprès des 476 porteurs de projets. Sur les 141 réponses, 128 réponses¹ ont été considérées comme exploitables, constituant un échantillon robuste pour faire émerger des tendances représentatives.

Une analyse qualitative

Menée sur un panel raisonné de 20 projets, conçu en appui sur l'analyse documentaire en amont, et sélectionné pour refléter la diversité des structures, des territoires, des publics accompagnés et des thématiques abordées.

60 entretiens semi-directifs

Ce travail a donné lieu à 60 entretiens semi-directifs répartis comme suit :

- 20 entretiens avec les porteurs ou porteuses de projet ;
- 11 entretiens avec des personnels impliqués dans le projet ;
- 29 entretiens avec des bénéficiaires ayant participé au projet.

Réflexions méthodologiques

Dans le cadre de l'analyse, l'étude mobilise trois ensembles de données complémentaires, issus de trois échantillons distincts.

¹ Taux de réponses exploitables : 26,8 %.

Figure 1 :

• Échantillons mobilisés dans le cadre de l'étude

Type d'échantillon	Plateforme <i>Projects</i>	Questionnaire	Entretiens
Traitement des données	Analyse documentaire et quantitative	Analyse quantitative	Analyse qualitative
Nombre des projets concernés	476	128	20 (60 entretiens)
Répartition par action clé	Action clé 1 : 48 % Action clé 2 : 52 %	Action clé 1 : 32 % Action clé 2 : 68 %	Action clé 1 : 11 Action clé 2 : 9
Répartition par type de structure	77,7% ONG/association/entreprise sociale 6,7% Organisme public (local, régional, national, européen ou international) et service public 5,6% Petite/moyenne/grande entreprise 5,3% Établissement d'enseignement supérieur/école/institut/centre de formation ou de recherche 0,6% Organisation culturelle (musée, théâtre, centre artistique, etc.) 4,3% Autre	80,3% ONG/association/entreprise sociale 6,3% Établissement d'enseignement supérieur/école/institut/centre de formation 4,7% Petite et moyenne entreprise 2,4% Collectivité locale (commune, département, région, ou autre type d'entité locale) 0,8% Structure culturelle (musée, théâtre, centre artistique, etc.) 5,5 % Autre	17 ONG/association/entreprise sociale 1 Établissement d'enseignement supérieur/école/institut/centre de formation 1 Collectivité locale (commune, département, région, ou autre type d'entité locale) 1 Structure culturelle (musée, théâtre, centre artistique, etc.)
Répartition géographique des structures porteuses de projets	8,4% Auvergne-Rhône-Alpes 1,1% Bourgogne Franche-Comté 5,0% Bretagne 0,6% Centre-Val de Loire 1,7% Corse 2,3% Grand Est 1,1% Guadeloupe 0,8% Guyane 4,6% Hauts-de-France 29,8% Île-de-France 1,1% Martinique 2,5% Normandie 9,7% Nouvelle-Aquitaine 12,4% Occitanie 2,9% Pays de la Loire 14,1% Provence-Alpes-Côte d'Azur 1,9% La Réunion	11,7% Auvergne-Rhône-Alpes 1,6% Bourgogne Franche-Comté 4,7% Bretagne 0,8% Centre-Val de Loire 1,6% Corse 1,6% Grand Est 0,8% Guadeloupe 0,8% Guyane 5,5% Hauts-de-France 28,9% Île-de-France 2,3% Martinique 2,3% Normandie 14,1% Nouvelle-Aquitaine 7,8% Occitanie 1,6% Pays de la Loire 13,3% Provence-Alpes-Côte d'Azur 0,8% La Réunion	2 : Auvergne-Rhône-Alpes 2 : Bretagne 1 : Centre-Val de Loire 1 : Grand Est 2 : Hauts-de-France 3 : Île-de-France 1 : Normandie 4 : Nouvelle-Aquitaine 1 : Occitanie 2 : Provence-Alpes-Côte d'Azur 1 : La Réunion

Répartition par nombre de partenaires	20% 1 seul partenaire 66,8% 2 à 5 partenaires 13,2% 6 à 9 partenaires	8,7% 1 seul partenaire 57,1% 2 à 5 partenaires 23,8% 6 à 9 partenaires 5,6% 10 à 15 partenaires 4,8% Plus de 15 partenaires	1 : 1 seul partenaire 7 : 2 à 5 partenaires 9 : 6 à 9 partenaires 1 : 10 à 15 partenaires 2 : Plus de 15 partenaires
Répartition géographique des structures partenaires	98,8% Au moins un partenaire issu d'un État membre de l'UE 11,6% Au moins un partenaire issu d'un pays tiers associé au programme ² 5,6% Au moins un partenaire issu d'un pays tiers non associé au programme ³	96,9% Au moins un partenaire issu d'un État membre de l'UE 67,8% Au moins un partenaire français 14,1% Au moins un partenaire issu d'un pays hors Europe	20 : Au moins un partenaire issu d'un État membre de l'UE 3 : Au moins un partenaire issu d'un pays tiers associé au programme
Expérience Erasmus+ / autres projets européens (2021-2024)	72,3% Structures ayant mené un seul projet financé par Erasmus+ 27,7% Structures ayant mené au moins deux projets financés par Erasmus+	66,4% Structures ayant mené un autre projet financé par Erasmus+ ou via d'autres fonds européens 33,6% Structures n'ayant pas mené un autre projet financé par Erasmus+ ou via d'autres fonds européens	12 : Structures ayant mené un autre projet financé par Erasmus+ ou via d'autres fonds européens 8 : Structures n'ayant pas mené un autre projet financé par Erasmus+ ou via d'autres fonds européens

Les données sont donc issues de sources complémentaires. Cette articulation méthodologique permet d'appréhender de manière à la fois globale et approfondie les dynamiques des projets. Parmi les enjeux méthodologiques rencontrés, l'un des défis majeurs a concerné l'**identification et la qualification des publics visés** par les projets du

secteur. En effet, 965 occurrences différentes de publics sont associées au 328 projets la plateforme *Projects* (hors projets d'accréditation). Une première catégorisation a été construite manuellement, puis testée dans les questionnaires et entretiens, et consolidée grâce aux données recueillies.

² Pays tiers associés au programme Erasmus+ représentés dans les projets de l'étude : Macédoine, Norvège, Serbie, Turquie.
³ Pays tiers non associés au programme Erasmus+ représentés dans les projets de l'étude : Albanie, Argentine, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Curaçao, Guyana, Iraq, Jordanie, Kosovo, Mexique, Royaume-Uni, Suisse, Tunisie, Ukraine.

{1}

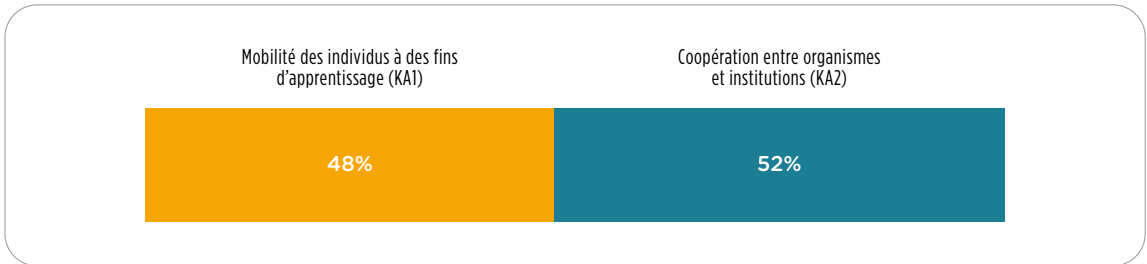
Données de cadrage du secteur « Éducation des adultes »

{1.1}

Focus sur les projets

Parmi les 476 projets, la répartition entre les deux actions clés du programme Erasmus+ est relativement équilibrée : 48 % relèvent de l'action clé 1 (mobilité des individus à des fins d'apprentissage) et 52 % de l'action clé 2 (coopération entre organismes et institutions).

Figure 2 : Répartition des projets par action clé



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+, Secteur « Éducation des adultes », 2021-2024 (n=476)
Lecture : 52 % des projets relèvent de l'action clé 2 (KA2)

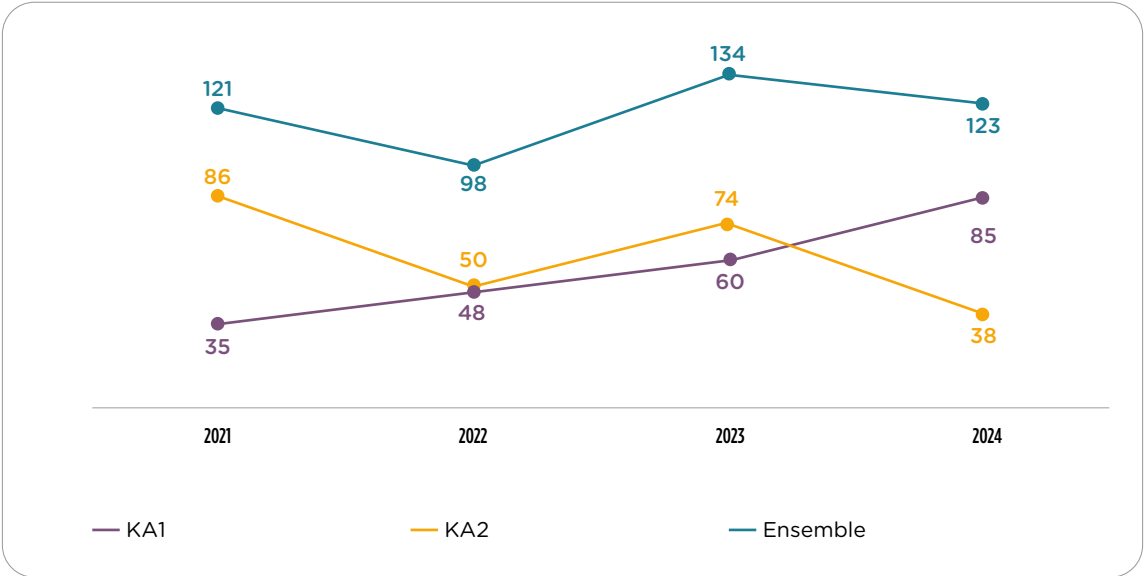
Sur le plan financier, les projets ont bénéficié, au total, d'un financement de 53 395 789,2 € sur la période étudiée (dont 14 772 662,3 € alloués aux projets de mobilité et 38 623 126,9 € aux projets de coopération). Le nombre de projets financés annuellement demeure globalement stable, avec des variations modérées entre 2021 et 2024. L'année 2022 se distingue néanmoins par un léger recul, possiblement lié aux effets prolongés de la pandémie de COVID-19 sur la mobilisation des porteurs de projets.

Toutefois, l'analyse par action clé révèle des trajectoires contrastées : le nombre des projets de

mobilité (KA1) financés progresse régulièrement entre 2021 et 2024, tandis que les projets de coopération (KA2) connaissent une diminution notable du nombre de projets financés en 2024 (38) par rapport à 2023 (74). Cette tendance s'explique notamment par la réduction du budget alloué à l'action clé 2 dans le cadre du programme Erasmus+.

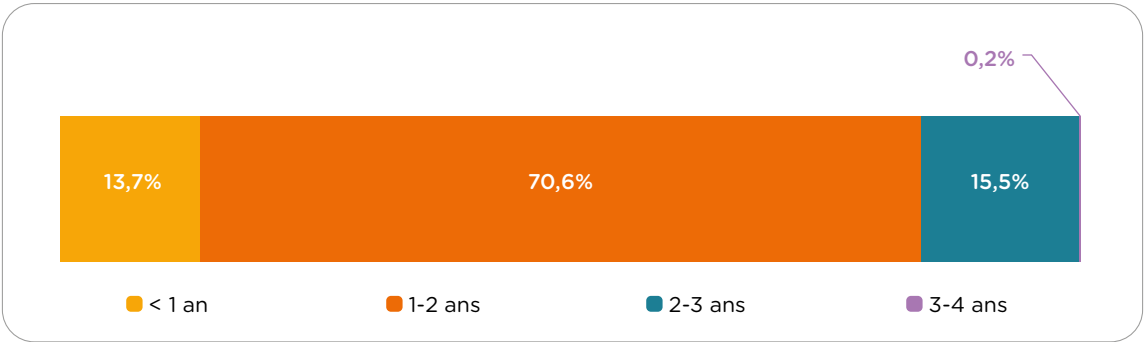
Une nette majorité (70,6 %) des projets s'inscrit dans une durée comprise entre un et deux ans.

Figure 3 :
• Répartition annuelle des projets financés par action clé



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+, Secteur « Éducation des adultes », 2021-2024 (n=476)
Lecture : En 2021, 86 projets de mobilité (KA1) ont bénéficié d'un financement dans le cadre du programme Erasmus+.

Figure 4 :
• Durée des projets



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+, Secteur « Éducation des adultes », 2021-2024 (n=476)
Lecture : Près des trois quarts des projets (70,6 %) durent entre un et deux ans.

{1.2}

Focus sur les structures porteuses de projets

La typologie des 318 structures porteuses de projets (certaines structures coordonnent plusieurs projets sur la période couverte par l'étude) souligne la prépondérance du secteur associatif et non lucratif. Les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations en représentent à elles seules plus des trois quarts (75,6 %).

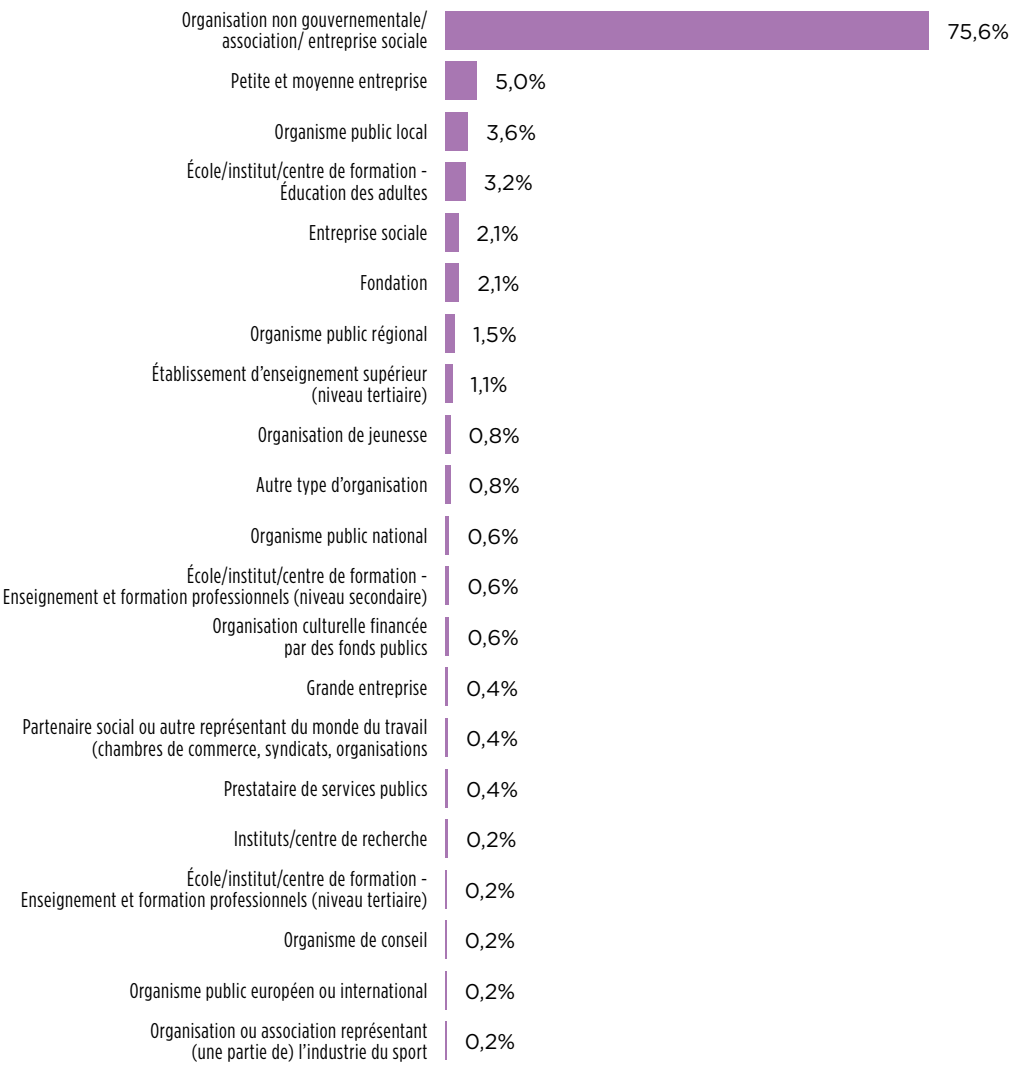
Elles sont suivies, dans une moindre proportion, par les organismes publics de toutes échelles

territoriales (locale à internationale) (5,9 % des structures).

Les établissements relevant directement du champ de l'enseignement et de la formation (écoles, instituts, centres de formation ou de recherche, établissements d'enseignement supérieur) représentent 5,3 % des structures porteuses de projets.

Figure 5 :

• Type de structures porteuses de projets



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+, Secteur « Éducation des adultes », 2021-2024 (n=331*)
Lecture : 72 % des structures porteuses de projets sont des organisations non gouvernementales, des associations ou des entreprises sociales.

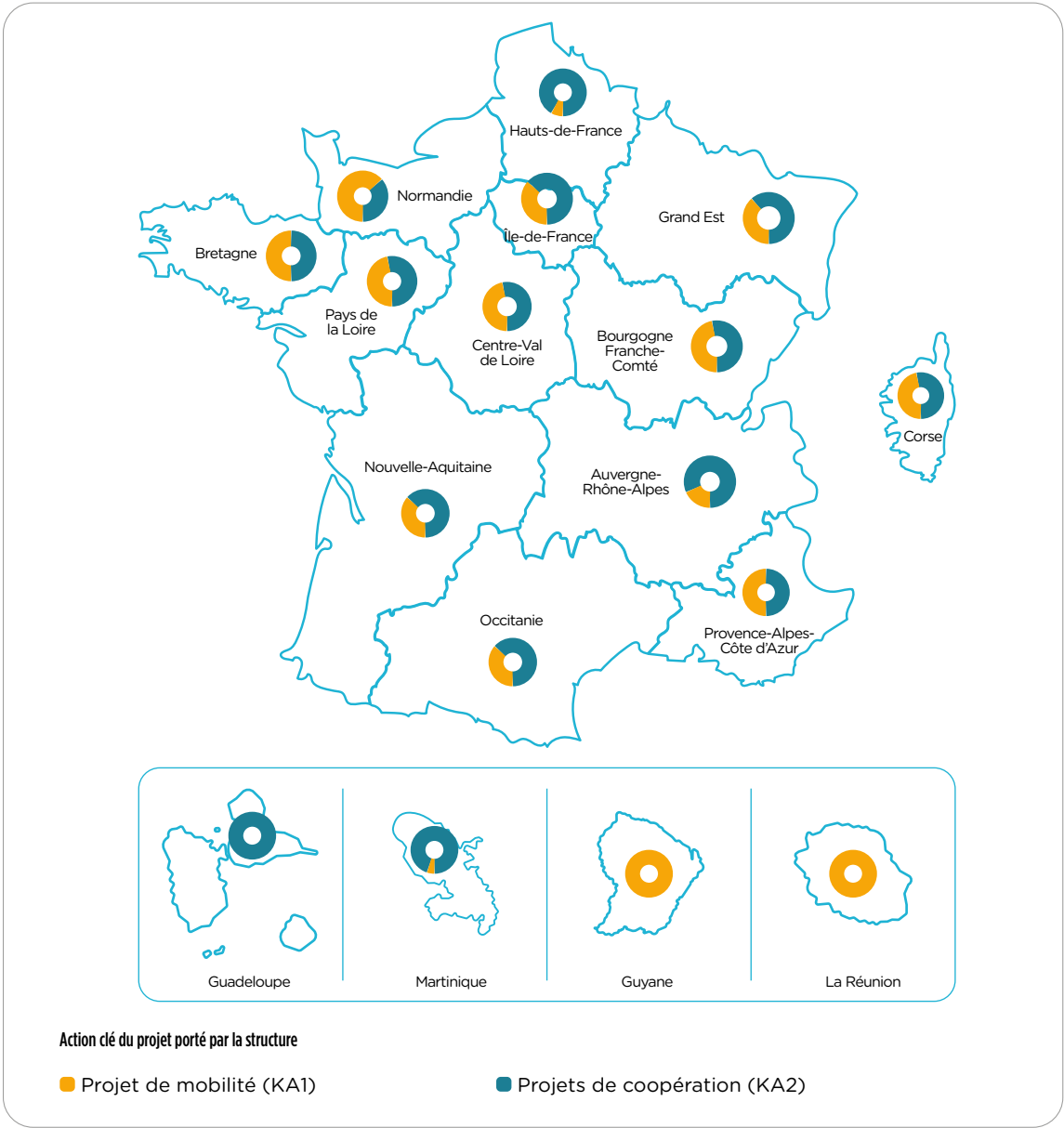
Les catégories présentées dans ce graphique sont définies par la plateforme Projects de la Commission européenne, où les porteurs de projets sélectionnent eux-mêmes le type de structure auquel ils s'identifient lors du dépôt de leur candidature⁵.

Cette répartition des types de structures, issue de l'analyse documentaire de départ, est globalement confirmée par les données du questionnaire. Plus des trois quarts des structures répondantes (78,1 %) indiquent relever du secteur associatif et non lucratif (pour 75,6 % sur la base de l'analyse

documentaire préalable). Les établissements relevant de l'enseignement et de la formation constituent le deuxième type de structure le plus représenté, avec des taux également proches : 6,3 % parmi les structures porteuses de projets dans le questionnaire (5,3 % selon l'analyse documentaire).

La représentation visuelle par région⁶ met en évidence à la fois la prépondérance des structures associatives et non lucratives et la coexistence de plusieurs types de structures, chacune codifiée par une couleur spécifique⁷.

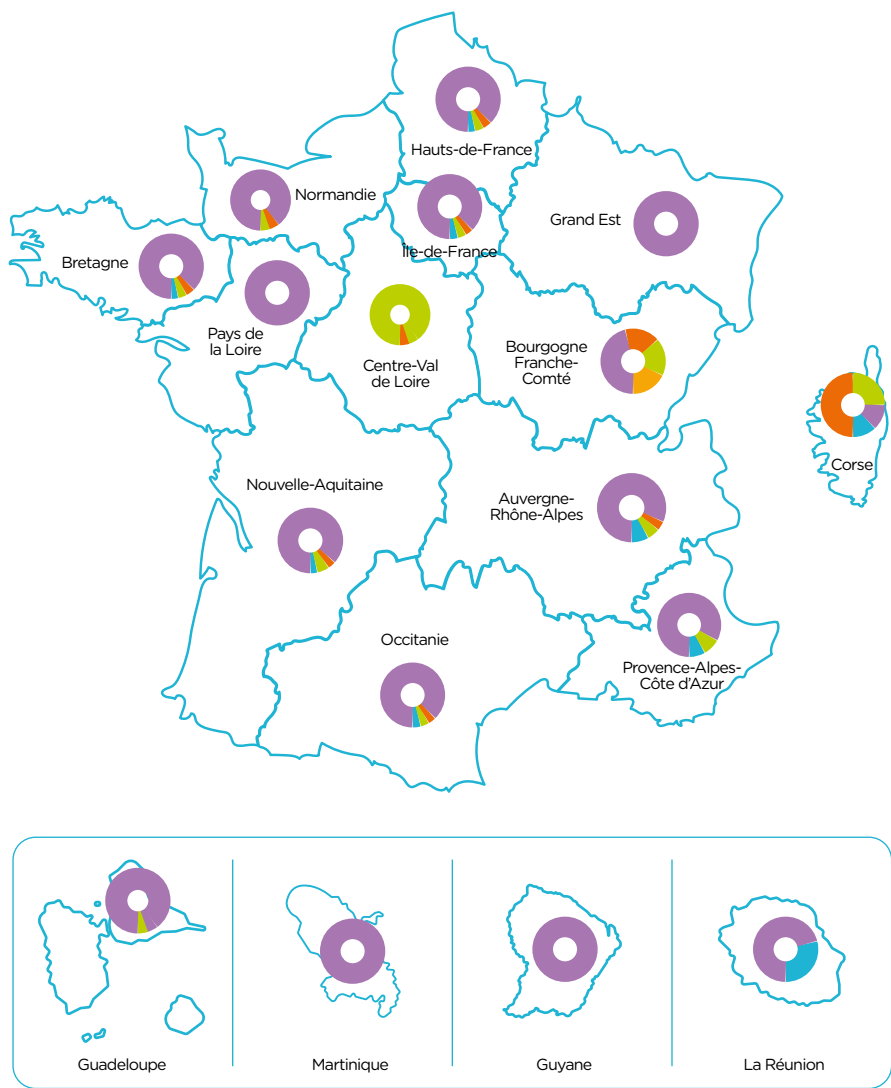
Figure 6.1 :
• Cartographie du secteur « Éducation des adultes »



⁴ Certaines structures s'auto-positionnent différemment d'un projet à l'autre.
⁵ Cet auto-positionnement n'a pas fait pas l'objet de retraitement ni reclassement a posteriori, ce qui explique certaines redondances (par exemple, les deux mentions d'« entreprise sociale »).
⁶ En raison de l'absence de projets lancés entre 2021 et 2024, Mayotte est la seule région non représentée dans la cartographie.
⁷ Pour une lecture plus précise, le détail de la cartographie est placé en annexe.

Figure 6.2 :

• Cartographie du secteur « Éducation des adultes »



Type de structure

- Organismes de conseil
- Organismes publics
- Entreprises et représentants du monde du travail
- Organisations culturelles, de jeunesse et ONG/ associations
- Établissements d'enseignement et de recherche

Cette répartition territoriale fait apparaître des disparités régionales quant au volume de projets implantés sur la période 2021-2024 :

- 5 projets ou moins en Centre-Val de Loire, Guyane, Bourgogne-Franche-Comté, Guadeloupe et Martinique (par ordre croissant) ;
 - Entre 6 et 20 projets en Corse, à La Réunion, dans le Grand Est, en Normandie et dans les Pays de la Loire ;
 - Entre 21 et 40 projets dans les Hauts-de-France, en Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes ;
 - 4 régions concentrent à elles seules plus de 40 projets : Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Île-de-France.
- Ces éléments permettent de dégager deux tendances structurantes :
- D'une part, une participation plus limitée de certaines régions métropolitaines et des territoires ultra-marins ;
 - D'autre part, une concentration marquée dans les grandes agglomérations.

L'analyse territoriale révèle d'autres dynamiques variées à l'échelle régionale. Dans la quasi-totalité des régions concernées, les structures associatives et non lucratives constituent la catégorie majoritaire parmi les porteurs de projets. Toutefois, la Corse se distingue comme la seule région où les organismes publics sont les plus représentés. La répartition entre projets de mobilité (action clé 1) et projets de coopération (action clé 2) apparaît

globalement équilibrée à l'échelle nationale. Toutefois, certaines régions, principalement situées dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), présentent des profils différenciés. Par exemple :

- En Guadeloupe, les 5 projets portés sont des projets action-clé 2.
- En Guyane, les 4 projets correspondent uniquement à des projets action-clé 1.
- À La Réunion, la répartition par action clé est très déséquilibrée : 8 projets action-clé 1 et un seul projet action-clé 2.
- Hors DROM, la région Hauts-de-France se distingue par une forte prédominance de projets action-clé 2 (16), face à un nombre plus restreint de projets action-clé 1 (6).

En l'absence de données consolidées sur la taille des structures sur la plateforme Projects, cet indicateur a été renseigné à partir des réponses au questionnaire. L'analyse par déciles met en évidence une prédominance de structures aux effectifs modestes : la moitié (50 %) déclarent rassembler au plus 31 personnes (salariés et bénévoles confondus), et 90 % des structures 337 personnes au maximum. Seules quelques structures très atypiques déclarent des effectifs nettement plus élevés, jusqu'à 8700 personnes. Les structures porteuses de projets relèvent donc très majoritairement de très petites, petites ou moyennes entités, un constat cohérent avec la forte représentation du tissu associatif dans le secteur.

Figure 7 :

• Répartition des projets selon le nombre maximal de personnels des structures (salariés et bénévoles confondus)

DÉCILE DES PROJETS SELON LE NOMBRE DE PERSONNELS MOBILISÉS	NOMBRE MAXIMAL DE PERSONNELS MOBILISÉS (SALARIÉS ET BÉNÉVOLES CONFONDUS)
0 % (Valeur minimale)	1
10%	6,4
20%	10,4
30%	16
40%	20
50% (Médian)	31
60%	44
70%	62,8
80%	148,4
90%	337
100% (Valeur maximale)	8700

Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+, Secteur « Éducation des adultes », 2021-2024 (n=331)
Lecture : La moitié des structures (50 %) déclarent rassembler au plus 31 personnels (salariés et bénévoles confondus).

Dans la même logique, le nombre de salariés mobilisés dans les projets est généralement restreint : 81,1 % en mobilisent moins de 10. Une tendance similaire se dessine pour les bénévoles : plus de la moitié des structures concernées (54,1 %) en mobilisent moins de 10,

tandis que 11,8 % en impliquent 50 ou davantage. Les projets du secteur Éducation des adultes sont ainsi majoritairement mis en œuvre avec **des effectifs limités, selon des modalités d'implication à taille humaine.**

{1.3}

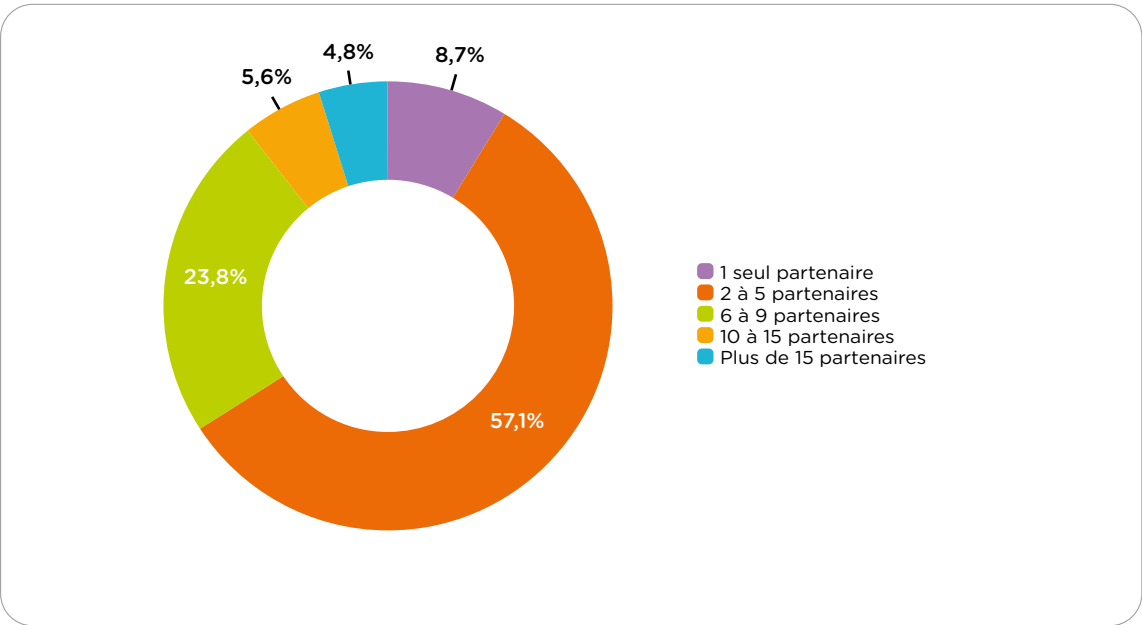
Focus sur les structures partenaires

L'analyse croisée des données issues de l'analyse documentaire et du questionnaire permet de dresser un panorama de la **structuration partenariale des projets** du secteur de l'éducation des adultes.

Selon les données de la plateforme *Projects* (hors projets d'accréditation), 78,6 % intègrent au moins

un partenaire ou structure d'accueil pour la mobilité (et jusqu'à 9) en début de projet. Les résultats issus du questionnaire illustrent une **densification de ces réseaux partenariaux en cours de projet** : si la majorité des projets (80,9 % %) se réalisent avec entre 2 et 9 partenaires, 5,6 % en impliquent entre 9 et 15, contre 4,8 % qui en associent plus de 15.

Figure 8 :
• Nombre des partenaires



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Questionnaire du secteur « Éducation des adultes » dans le cadre du programme Erasmus+ (2021-2024) (n = 126)
Lecture : Plus de la moitié des projets (57,1 %) sont portés en collaboration avec 2 à 5 partenaires.

Le questionnaire offre également une vision approfondie de la répartition géographique des structures partenaires. Parmi les projets concernés, en plus des partenaires européens, 68,0 % impliquent au moins un partenaire implanté en France et 14,1 % mobilisent des partenariats au-delà du périmètre européen.

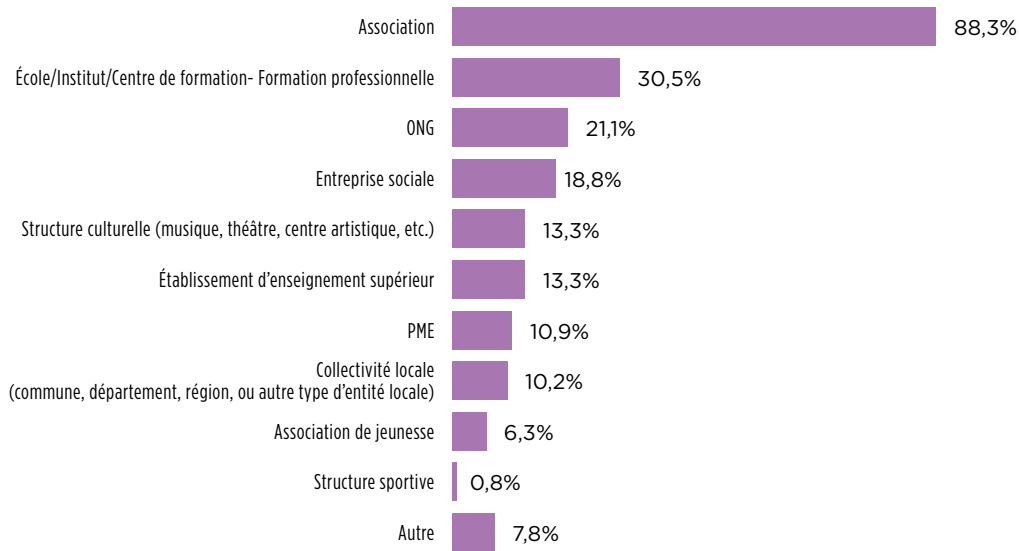
Le profil des structures partenaires est en forte cohérence avec celui des structures coordinatrices des projets. On observe une forte prédominance du secteur associatif et non lucratif : 88,3 % des projets

s'associent à au moins une structure associative, et 21,1 % incluent au moins une ONG.

Les projets associant généralement plusieurs structures partenaires, une relative diversité des acteurs impliqués apparaît (entreprises sociales, structures culturelles, PME, collectivités locales...). Les structures dédiées à l'enseignement et la formation (écoles, instituts, centres, établissements d'enseignement supérieur) sont toutefois la 2e catégorie la plus représentée, après le secteur associatif (43,8 % des projets), ce qui met en évidence leur rôle clé dans le secteur.

Figure 9 :

• Type de structures partenaires



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+, Secteur « Éducation des adultes », 2021-2024 (n=126)

Lecture : Les associations constituent le type de structure le plus représenté (88,3 %) parmi les structures partenaires impliquées dans les projets.

{2}

Définition et délimitation d'un secteur diversifié et élargi

{2.1}

Un secteur qui se définit en fonction des besoins identifiés sur le terrain

Cette étude met en évidence la nature évolutive et plurielle du secteur de l'éducation des adultes. Plus spécifiquement, il se caractérise par une grande diversité, tant dans ses objectifs que dans les profils des publics qu'il concerne. Le secteur se construit et se redéfinit en permanence à partir des besoins

exprimés sur le terrain. Cette dynamique d'adaptation en fait un **secteur éducatif en évolution permanente**, structuré autour de **trois grandes composantes : l'apprentissage tout au long de la vie, l'inclusivité des projets et l'innovation constante.**

{2.1.1} L'apprentissage tout au long de la vie

Au cœur du secteur se trouve l'idée principale que l'apprentissage ne se limite pas à une période déterminée. L'éducation des adultes s'inscrit dans une logique de continuité, permettant à chaque individu de **renforcer ses savoirs et ses compétences à différents moments de sa vie**, visant à répondre à une exigence croissante de flexibilité dans les parcours de vie. L'objectif est ainsi de reconnaître et de valoriser la capacité

d'apprentissage de chacun, **au-delà des cadres scolaires formels ou professionnels traditionnels :**

« Une éducation très ouverte et très accessible à tous, et notamment qui s'éloigne de la formation stricte au sens formation, soit initiale, soit professionnelle » - Porteur de projet mobilité, ANEF LOIRE, projet *Enrichir le projet associatif de pratiques innovantes*

{2.1.2} Le caractère inclusif des projets

Au vu de l'étude, une autre des caractéristiques fondamentales du secteur réside dans sa **vocation inclusive**. Les initiatives portées visent à créer des opportunités d'apprentissage accessibles à toutes et à tous à partir de 18 ans (ou dès 16 ans pour les jeunes émancipés), indépendamment du parcours ou de la situation individuelle. À cette fin, de nombreux projets s'adressent en priorité à des personnes éloignées des dispositifs classiques de formation, notamment celles

confrontées à des situations de vulnérabilité, qu'il s'agisse de freins socio-économiques, culturels ou démographiques, par exemple.

Cette vocation inclusive se traduit concrètement par la capacité du secteur à mobiliser des publics aux profils très variés, en s'appuyant sur une attention portée à la **diversité des trajectoires individuelles et aux besoins différenciés.**

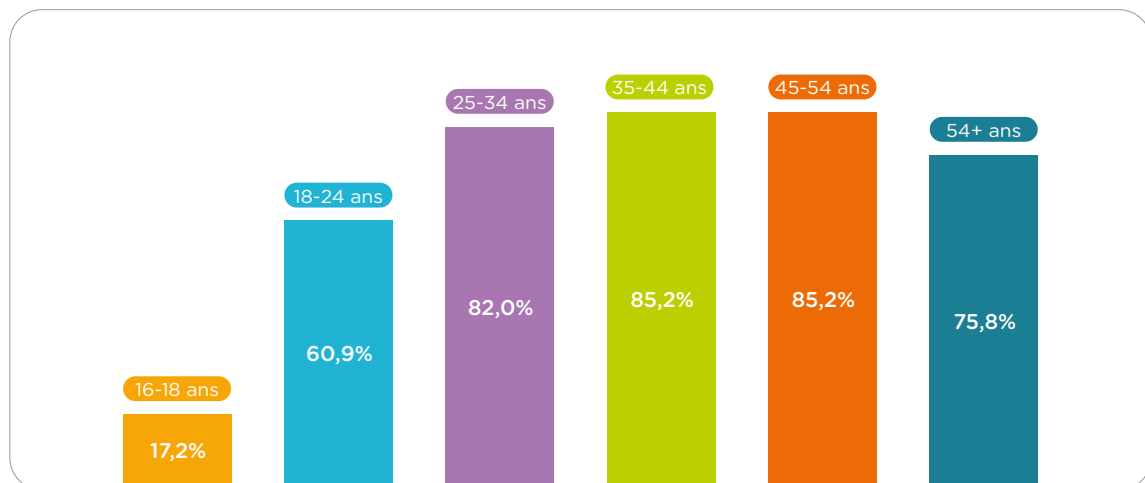
Une dimension intergénérationnelle affirmée

Le secteur de l'éducation des adultes se distingue par son ouverture à une large diversité d'âges, allant des jeunes adultes dès 18 ans (voire 16 ans pour les jeunes émancipés) jusqu'aux personnes de plus de 54 ans. Toutes les tranches d'âge sont largement représentées, même si les publics âgés de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans se distinguent légèrement (85,2 %)

Cette ouverture est complétée à une **approche décroisonnée** dans laquelle plusieurs tranches d'âge se côtoient au sein d'un même projet. Cette **approche inclusive** permet d'associer des parcours de vie divers et de favoriser les rencontres entre individus aux expériences variées.

Figure 10 :

• Tranches d'âge visées dans les projets



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
 Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
 Lecture : 85,2 % des projets s'adressent, entre autres publics, à des participants âgés de 35 à 44 ans.

Une autre spécificité notable est relevée par les porteurs de projets lors des entretiens : la **reconnaissance des jeunes adultes comme des adultes à part entière**. Dans un paysage institutionnel où les dispositifs ont souvent tendance à compartimenter les publics selon leur âge, le secteur de l'éducation des adultes, tel qu'il s'inscrit dans le cadre du programme Erasmus+, constitue l'un des espaces où cette reconnaissance demeure pleinement effective :

« Pour une fois, c'est un espace où je n'entends pas qu'un jeune de 25 ans n'est pas un adulte [...]. C'est un espace intergénérationnel où enfin, un jeune peut être considéré comme un adulte. » - Porteuse de projet coopération, Maison de l'Europe des Landes Wipsee, projet FADO

Une réponse aux enjeux d'insertion

Les initiatives du secteur répondent également à des **enjeux d'insertion sociale, culturelle et professionnelle**, en s'adressant à des personnes souvent confrontées à des parcours discontinus ou fragilisés :

« Si nous on monte en compétence, c'est pour qui? [...] pour des gens qui sont des personnes qui sont en décrochage scolaire, qui sont des migrants, qui sont des femmes, qui n'ont plus d'estime d'eux-mêmes, qui ont des difficultés à lire et à écrire, qui sont en burn-out, qui sont vraiment un peu de côté... et qui ont besoin de se raccrocher, un moment, à quelque chose pour pouvoir rebondir. » - Porteuse de projet coopération, Maison de l'Europe des Landes Wipsee, projet FADO

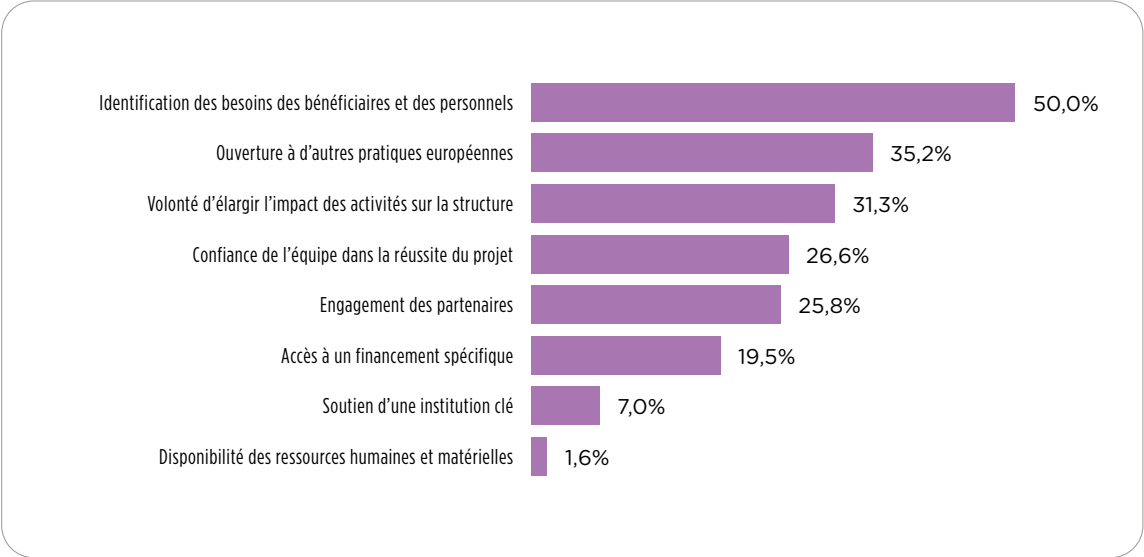
« Ce sont prioritairement des adultes en situation sociale difficile, également des jeunes adultes qui ont entre 18 et 25 ans, qu'on accompagne soit dans le cadre de la protection de l'enfance, soit dans le cadre de la prévention spécialisée. » - Porteur de projet mobilité, ANEF LOIRE, projet *Enrichir le projet associatif de pratiques innovantes*

La pluralité des objectifs poursuivis témoigne ainsi d'une approche globale au sein du secteur, articulant **insertion professionnelle, autonomisation des individus, inclusion sociale et engagement citoyen**.

{2.1.3} L'innovation constante pour s'adapter aux réalités du terrain

Les données issues du questionnaire révèlent une dynamique d'innovation étroitement liée à l'écoute du terrain. Pour 50,0 % des structures ayant répondu au questionnaire, l'identification des besoins des bénéficiaires ou des personnels a constitué un levier majeur mobilisant l'équipe dans l'engagement au sein du projet.

Figure 11 :
• Facteurs motivant l'équipe pour se lancer dans le projet



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
Lecture : La moitié des projets (50,0 %) ont été portés en réponse aux besoins identifiés chez les bénéficiaires et les personnels de la structure concernée.

Cette proximité avec les contextes vécus permet aux structures d'inscrire leurs projets dans une démarche d'ajustement permanent, adoptant une approche centrée sur le public visé et ses besoins spécifiques.

« Je pense qu'un des points forts de ce programme et du secteur des adultes, c'est cette créativité et l'innovation. Elle donne la possibilité aux acteurs d'être les créatifs et d'innover [...] On avait des

ateliers (de réinsertion professionnelle) en présentiel avec les migrants réfugiés. Après il y a eu le COVID, du coup, les activités étaient en arrêt et pourtant certaines entreprises cherchaient des gens. [...] Du coup, je me suis dit, tiens, si on réfléchissait à un projet de plateforme d'apprentissage en ligne. C'est né d'un besoin. » - Porteur de projet coopération, Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement (AMSED), projet *Migrantech*

{2.2}

Un champ d'action aligné avec les priorités du programme Erasmus+

Les besoins identifiés sur le terrain structurent les priorités du secteur de l'éducation des adultes. Ces priorités se traduisent par des activités définies pour les projets, orientées vers des objectifs précis. Leur analyse révèle une diversité d'approches, témoignant de la capacité du secteur à répondre aux besoins variés des publics visés.

{2.2.1} Articulation forte entre les orientations du programme et les pratiques de terrain

L'analyse des thématiques mobilisées dans le secteur de l'éducation des adultes repose sur la classification de 72 thématiques proposées aux porteurs de projets pour identifier leur projet sur la plateforme *Projects*⁸. L'analyse et la recatégorisation des thématiques choisies par les porteurs des projets relevant du périmètre de l'étude permettent de retrouver :

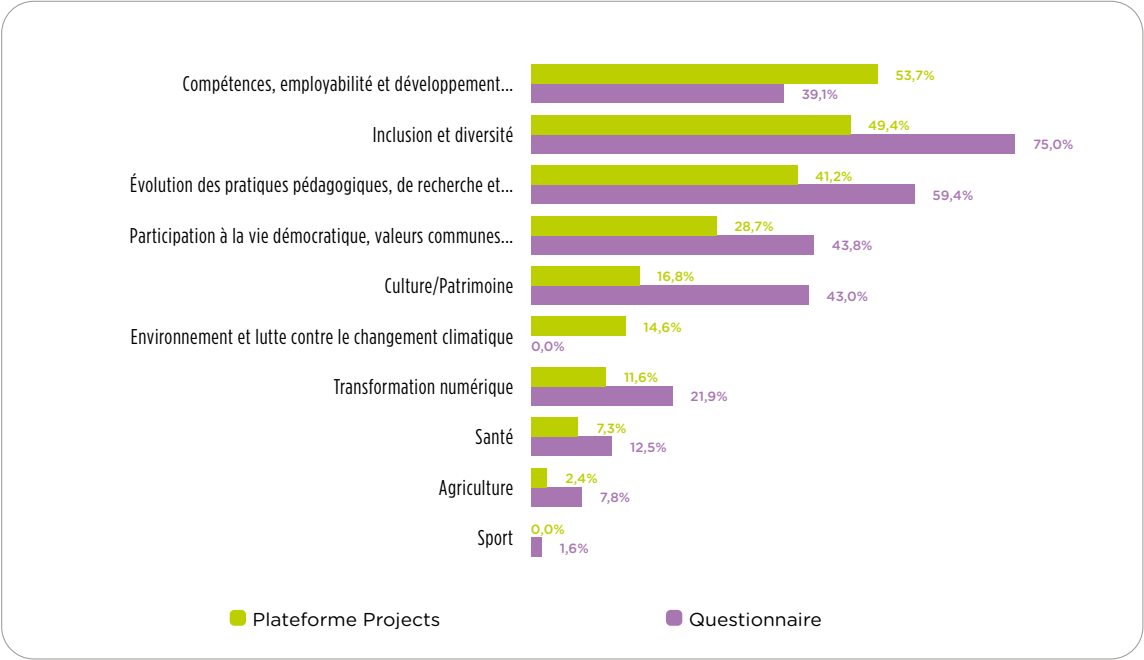
LES 4 PRIORITÉS DÉFINIES PAR LE PROGRAMME ERASMUS+	DES AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES À L'ÉCHELLE NATIONALE	DES ENJEUX DE TERRAINS
Inclusion et diversité Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique Environnement et lutte contre le changement climatique Transformation numérique	Culture et patrimoine Santé Agriculture Sport	Compétences, employabilité et développement économique Évolution des pratiques pédagogiques, de recherche et de gouvernance

Un même projet est associé en moyenne à trois « topics », peut être classé dans plusieurs catégories thématiques.

Cette catégorisation thématique a été intégrée au questionnaire adressé aux porteurs de projets afin d'en tester la pertinence et l'adéquation avec les réalités du terrain. Les résultats du questionnaire confirment globalement les tendances observées dans l'analyse documentaire, tout en faisant apparaître certaines évolutions notables.

⁸ Ces thématiques, désignées sous le terme « topics » sur la plateforme *Projects*, sont associées à l'ensemble des projets recensés (hors projets d'accréditation).

Figure 12 :
• Répartition des projets par thématique



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=476 / 128)
Lecture : Trois quarts des projets (75,0 %) recensés dans le questionnaire s'inscrivent dans le cadre de la thématique « Inclusion et diversité ».

Ces différences de positionnement des porteurs de projets peuvent s'expliquer par la temporalité des sources : lors du dépôt de candidature sur la plateforme *Projects* (intentions initiales des structures), en cours ou en fin de projet pour le questionnaire de cette étude. Ce décalage temporel rend possible l'émergence ou la re-priorisation de certains axes thématiques.

On observe par exemple que les 5 axes les plus fréquemment sont les mêmes, toutefois une évolution de leur « classement » est visible de cités sur la plateforme *Projects* ont évolué au moment du questionnaire :

CLASSEMENT	PLATEFORME PROJECTS	QUESTIONNAIRE
1	Compétences, employabilité et développement économique (53,7%)	Inclusion et diversité (75,0%)
2	Inclusion et diversité (49,4%)	Évolution des pratiques pédagogiques, de recherche et de gouvernance (59,4%)
3	Évolution des pratiques pédagogiques, de recherche et de gouvernance (41,2%)	Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique (43,8%)
4	Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique (28,7%)	Culture/Patrimoine (43,0%)
5	Culture/Patrimoine (16,8%)	Compétences, employabilité et développement économique (39,1%)

Les 5 autres axes thématiques suivent le même « classement » dans les deux cas.

D'une façon générale, toutes les thématiques sont davantage citées dans le questionnaire qu'en début de projet, à l'exception de « Compétences, employabilité et développement économique », qui reste tout de même citée pour plus de 40% des projets.

{2.2.2} Activités mises en place lors du projet

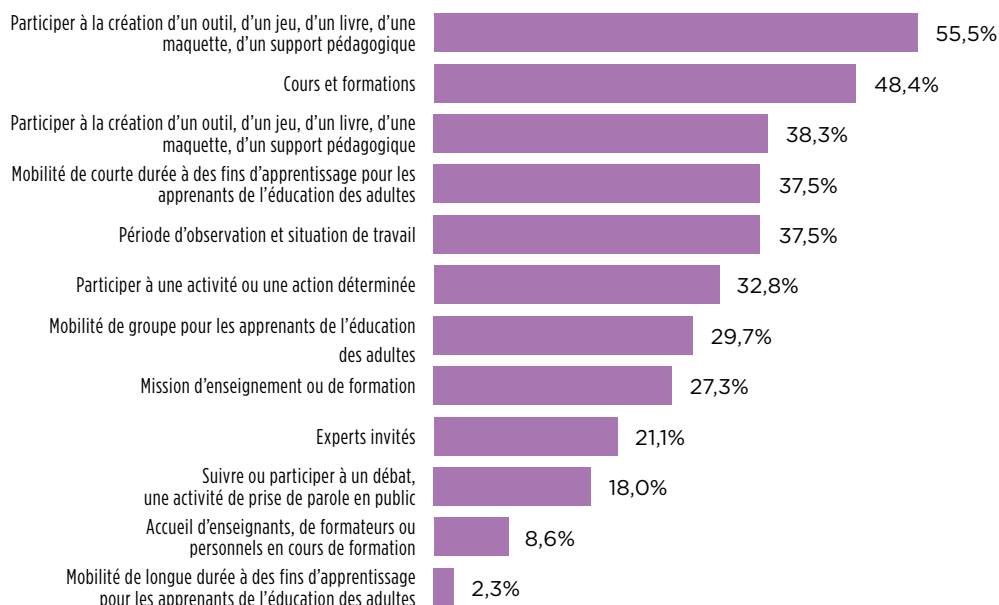
L'analyse des activités mises en place au sein des projets du secteur permet d'illustrer la manière dont les objectifs se traduisent en actions concrètes sur le terrain.

Les données issues du questionnaire illustrent une diversité notable des activités mises en œuvre. Parmi

celles-ci, la production de supports pédagogiques (sous forme de jeux, livres, maquettes...) concerne plus de la moitié des projets (55,5 %). Les actions de formation (48,4 %) ainsi que les activités d'information et de sensibilisation (38,3 %) sont également fréquemment mobilisées, en cohérence avec les objectifs poursuivis par les structures.

Figure 13 :

• Activités mises en place dans le cadre des projets



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)

Lecture : Plus de la moitié des projets (55,5 %) mettent en œuvre d'activités orientées vers la production de contenus à visée pédagogique.

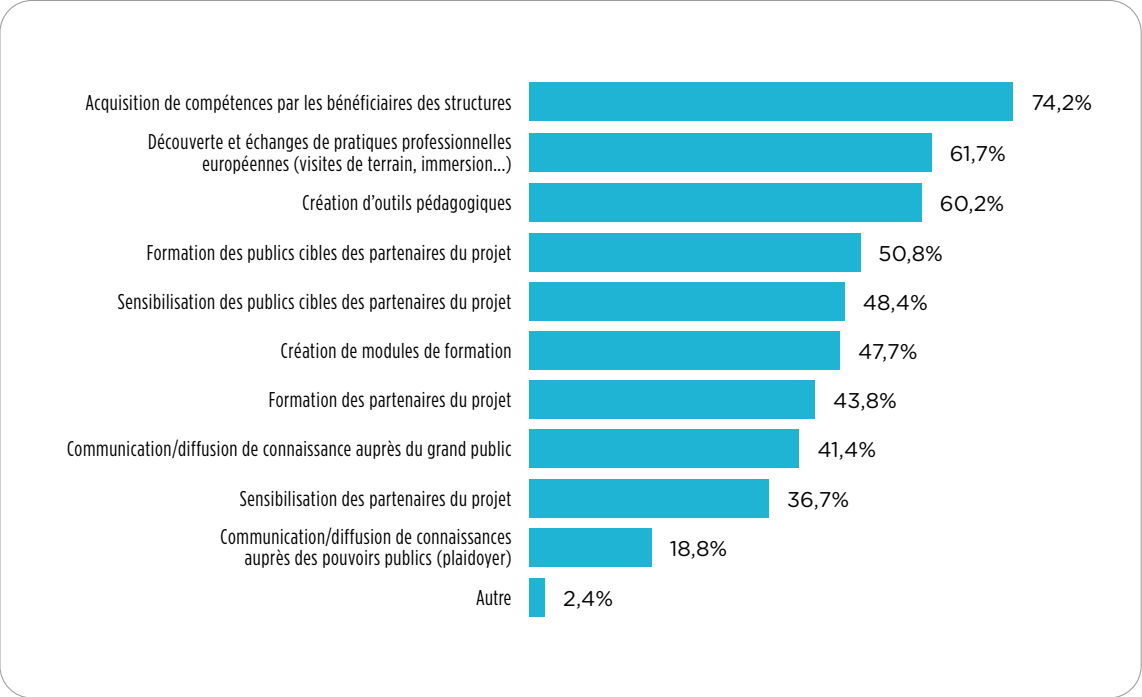
Un même projet intègre en moyenne 3,6 types d'activités, reflétant la pluralité des approches adoptées. Celles-ci articulent production de ressources pédagogiques, transmission de savoirs et acquisition de compétences :

« On a créé les activités en co-création avec les détenus de la prison, et du coup, il y a aussi une transmission de connaissances, là où nous, on leur a fait des présentations sur ce que c'était la médiation, comment nous, on fait notre travail. » - Porteuse de projet coopération, Association TRACES, projet *TinkerLib*

{2.2.3} Finalités principales

Parmi les objectifs cités par les porteurs de projets, l'acquisition de compétences par les bénéficiaires des structures apparaît comme la finalité la plus fréquemment poursuivie : près de trois quarts des projets (74,2 %) visent à favoriser le développement de nouvelles compétences par les usagers de la structure.

Figure 14 :
• Finalités principales des projets



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
Lecture : Près de trois quarts des projets (74,2 %) ont pour objectif de permettre l'acquisition de compétences par les bénéficiaires des structures.

L'acquisition des compétences est suivie par la **découverte et l'échange de pratiques professionnelles** à l'échelle européenne (61,7 % des projets) :

« L'objectif est que les participants soient mieux formés, qu'ils puissent acquérir des outils à réinvestir dans leur travail au sein de la compagnie et de développer notre réseau international. » - Porteuse de projet mobilité, CREA, projet d'accréditation

« On a aussi pu observer d'autres pratiques, par exemple sur la communication et les outils pédagogiques. Nous avons déjà pu appliquer ces outils au retour de nos mobilités, sur les différentes activités. » - Participante (personnel), Département des Côtes-d'Armor, projet de mobilité *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

La **création d'outils pédagogiques** constitue la troisième finalité la plus fréquemment citée (60,2 % des projets). Ces productions, destinées aux personnels des structures, mais également à d'autres publics, prennent des formes variées : guides pratiques, plateformes de formation, ressources numériques, ou encore supports de valorisation des mobilités (présentations, livrets, vidéos, etc.) :

« Le but était de faire un guide pour des formateurs qui voudraient utiliser notre base de formation en créant un MOOC. Le rendre accessible, gratuit, voilà tout l'enjeu, c'est de mettre à jour régulièrement et de créer un réseau d'ambassadeurs. » - Porteur de projet coopération, VOLUBILIS, projet *Carrefour européen du savoir-faire des pays de la pierre sèche*

Elles contribuent ainsi, de manière directe ou indirecte, à l'enrichissement de l'environnement d'apprentissage des bénéficiaires des structures :

« L'objectif était de créer une plateforme numérique qui fournit des outils, des méthodes d'apprentissage dans différentes langues, en ligne à destination des professionnels, qui travaillent avec les migrants et les

réfugiés. [...] À défaut d'être présents sur place pour les ateliers numériques et pour les accompagnements individuels, ça permet malgré tout d'acquérir des compétences afin de s'insérer professionnellement. » -

Porteur de projet de coopération, Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement (AMSED), projet *Migrantech*

{2.3}

Des participants diversifiés : entre membres des structures et publics cibles

Selon le programme Erasmus+, les « participants » aux projets sont d'une part les personnels des structures (salariés et bénévoles) et d'autre part les bénéficiaires ou personnes accompagnées par les structures⁹.

Une première typologie des participants a été construite à partir des informations disponibles pour les 328 projets recensés sur la plateforme *Projects*

(projets d'accréditation exclus). En l'absence de catégorisation standardisée des publics concernés (il s'agit d'un champ libre complété par les porteurs de projets), une saisie manuelle a été effectuée permettant d'identifier 965 occurrences de participants mentionnés. Ces données ont ensuite fait l'objet d'une analyse pour identifier des macro-catégories de publics touchés.

Figure 15 :

• Catégorisation des participants



⁹ Appelés « apprenants » dans le Guide du programme Erasmus+. Nous préférons ici le terme « bénéficiaires des structures ».

¹⁰ Définies en appui sur les obstacles identifiés dans le [Guide du programme Erasmus+](#).

{2.3.1} Les membres de la structure

Une première catégorie de « participants » aux projets rassemble donc les membres internes aux structures porteuses de projets, qu'ils soient salariés ou bénévoles. Leur investissement dans les projets européens constitue une opportunité de professionnalisation, de renforcement des compétences et d'évolution des pratiques, en lien avec les objectifs de développement de leur structure.

« J'ai certainement apporté des techniques d'animation de réseau à mes partenaires européens, et moi j'ai retenu plein de façons de faire en gestion de projet que j'applique aujourd'hui. » - Participante (bénéficiaire) du projet de mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

« En Grèce, sur la communication, [ma collègue] m'a fait découvrir des outils ou des méthodes de communication et ça m'a vraiment permis d'améliorer

ensuite mon travail. » - Participante (bénéficiaire) du projet de mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

Pour les personnels directement en lien avec les publics accompagnés par la structure, notamment pour les formateurs, les compétences développées à travers un projet Erasmus+ contribuent à renforcer la qualité de l'accompagnement proposé, en intégrant des approches pédagogiques, sociales ou culturelles renouvelées :

« On fait monter en compétence les professionnels, donc c'est vraiment lui le public concerné, et le public secondaire, ça reste les personnes avec qui on va bosser après, qui vont bénéficier de tous nos outils. »

- Porteuse de projet de coopération, Maison de l'Europe des Landes Wipsee, projet *FADO*

{2.3.2} Les publics cibles : ils bénéficient de l'action de la structure

La deuxième catégorie de participants rassemble les publics ciblés/accompagnés par les structures (« apprenants » dans le guide du programme Erasmus+). Ceux-ci ne sont éligibles aux projets de l'action clé 1 « mobilité » que depuis 2021 :

« Les changements que je trouve super, c'est qu'il y a maintenant des apprenants, avant, c'était quand même très tourné sur les professionnels. »
- Porteuse de projet, Maison de l'Europe des Landes Wipsee, projet *FADO*

Ces publics, souvent confrontés à des obstacles ou des situations de vulnérabilité, bénéficient des projets selon deux modalités principales. D'une part, ils participent directement à un projet, ce qui leur permet de développer des compétences spécifiques ou de progresser dans des parcours d'insertion sociale, économique ou éducative. D'autre part, ils peuvent bénéficier des apports d'un projet de manière indirecte, sans y avoir pris part directement.

C'est notamment le cas lorsque les professionnels ou bénévoles de la structure, ayant participé au

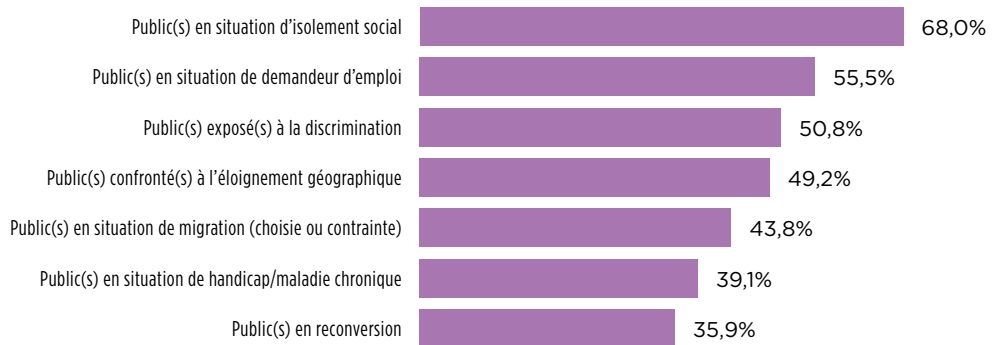
projet, renforcent leurs compétences ou ajustent leurs pratiques. Ces évolutions contribuent à un accompagnement plus pertinent et de meilleure qualité, dont profitent, in fine, les usagers de la structure. Ces derniers peuvent ainsi être considérés comme les bénéficiaires finaux des projets :

« Le but est d'élever le niveau ou bien de doter de savoirs et d'aptitudes les adultes et les éducateurs, qui peuvent avoir un impact sur leurs publics cibles avec lesquels ils travaillent, notamment par exemple les migrants, les réfugiés, etc. » - Porteur de projet coopération, Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement (AMSED), projet *Migrantech*

L'analyse des réponses au questionnaire permet d'apprécier la diversité des publics cibles, et des situations de vulnérabilité rencontrées. Parmi les situations individuelles identifiées, l'isolement social est la problématique la plus fréquemment identifiée (68,0 %), suivi par la recherche d'emploi (55,5 %), la confrontation à des discriminations (50,8 %) ou à l'éloignement géographique (49,2 %).

Figure 16 :

• Répartition des projets par publics cibles et situations de vulnérabilité



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)

Lecture : 68,0 % des projets sont destinés aux publics confrontés à l'isolement social.

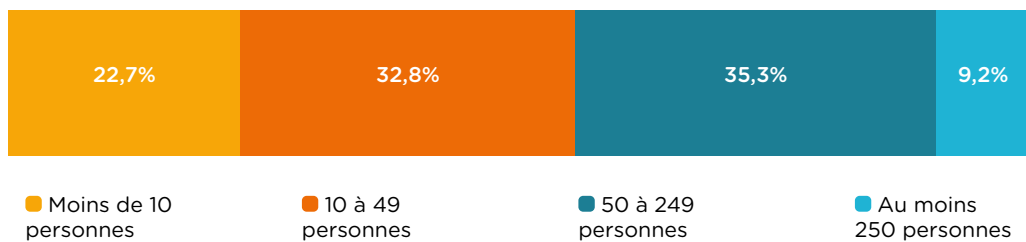
Remarque méthodologique : Un même projet peut cibler des participants relevant simultanément de plusieurs de ces situations.

Le croisement des situations individuelles avec les tranches d'âge révèle des convergences pour les publics âgés de 16 à 24 ans et de 25 à 54 ans, pour lesquels l'isolement social, le chômage et les discriminations constituent les problématiques les plus fréquemment rencontrées. Pour les publics de plus de 54 ans, l'isolement social demeure la situation de vulnérabilité la plus fréquente, suivie cette fois par

l'éloignement géographique et les discriminations. Les réponses au questionnaire permettent également de quantifier le nombre de participants impliqués dans les projets, parmi lesquels la majorité (35,3 %) réunit entre 50 et 249 participants. Les projets mobilisant au moins 250 participants ne représentent que 9,2 % de l'ensemble et concernent exclusivement l'action clé 2 « coopération ».

Figure 17 :

• Nombre total des participants



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)

Lecture : Plus d'un tiers des projets (35,3 %) regroupent entre 50 et 249 participants.

Il demeure néanmoins difficile d'évaluer avec précision le nombre de personnes ayant bénéficié des apports des projets, dans la mesure où leurs impacts dépassent souvent le cadre des participants directement impliqués.

{3}

De la conception à l'évaluation d'un projet

{3.1}

Concevoir et mettre en œuvre le projet

L'analyse des modalités de conception des projets permet de mieux comprendre comment les structures porteuses mobilisent, en interne comme en externe, une diversité d'acteurs. Elle

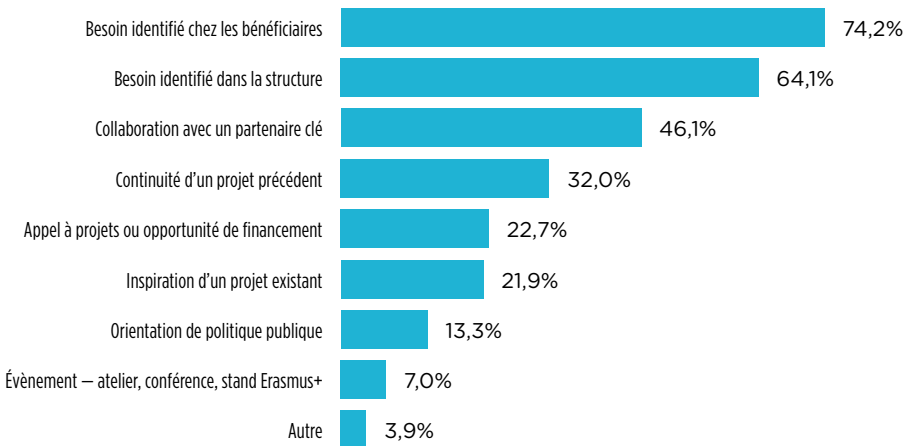
met également en évidence le rôle structurant des dynamiques partenariales, souvent déterminantes dans la mise en œuvre des projets.

{3.1.1} Une démarche collective de conception

La genèse d'un projet s'inscrit dans une diversité de dynamiques parmi lesquelles figurent au premier plan les besoins identifiés sur le terrain, qu'il s'agisse de besoins des bénéficiaires des structures (74,2 %) ou des équipes (64,1 %).

Dans près de la moitié des projets (46,1 %), l'impulsion initiale provient également de la collaboration avec un partenaire clé. Ce constat souligne l'importance de la dynamique partenariale dès la phase de conception du projet.

Figure 18 :
• Éléments déterminants dans la genèse du projet

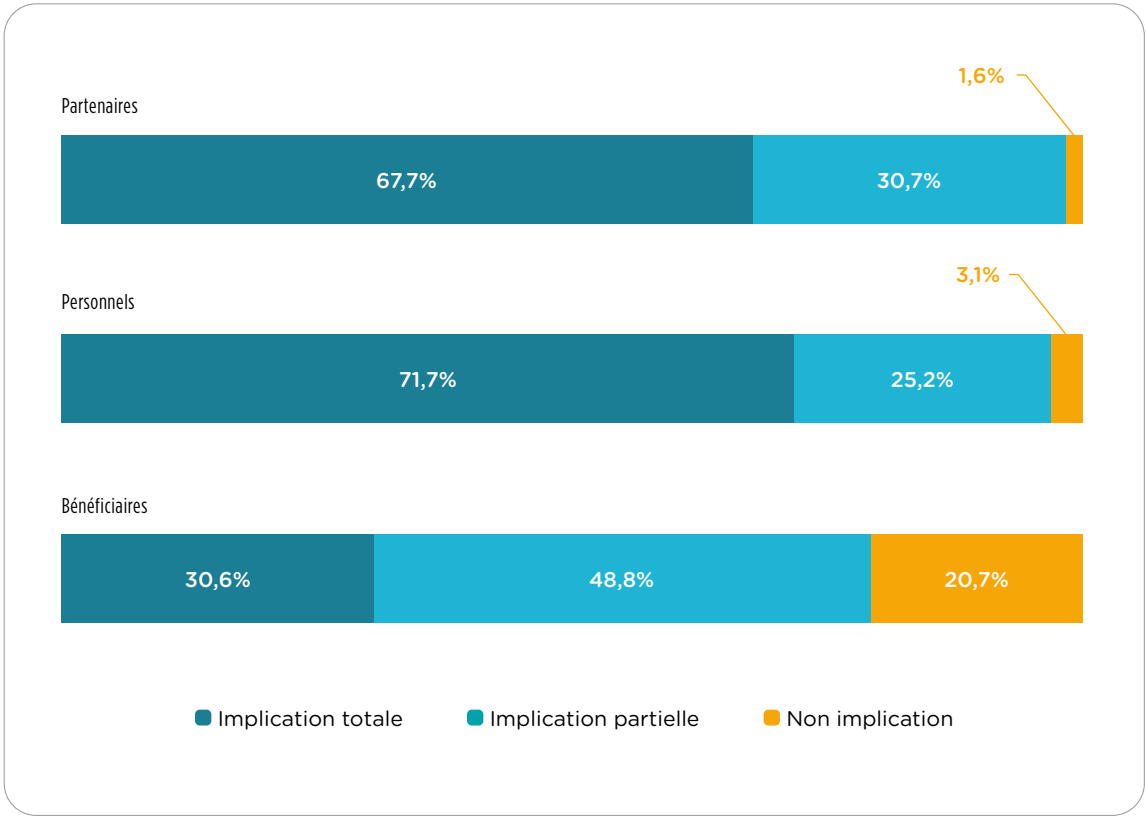


Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
Lecture : Près de trois quarts des projets (74,2 %) ont été portés en réponse aux besoins identifiés chez les bénéficiaires.

L'analyse des réponses au questionnaire met en évidence une implication marquée des différents acteurs dès la phase de conception des projets. Les partenaires sont associés de manière partielle dans 30,7 % des cas et totalement dans 67,7 %, tandis que les personnels des structures le sont respectivement à 25,2 % et 71,7 %.

Figure 19 :

• Niveau d'implication des différents acteurs dans la conception du projet



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=127 / 127 / 121)

Lecture : Dans 71,7 % des projets, les personnels ont été pleinement impliqués lors de la phase de conception.

« L'idée du projet est issue de différentes discussions avec des partenaires à différents moments. Des partenaires à l'échelle locale, parce que la Maison de l'Europe, on fait partie d'un réseau conduit par le département autour des égalités hommes-femmes. Finalement, en croisant nos besoins, notre diagnostic de territoire et les retours de terrain de nos partenaires européens on a abouti sur le projet. » - Porteuse de projet de coopération, Maison de l'Europe des Landes Wipsee, projet FADO

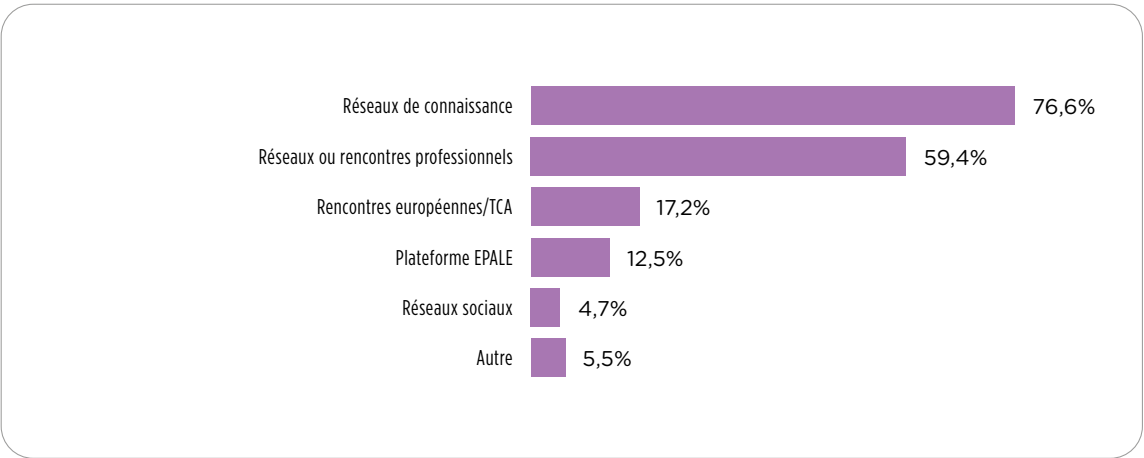
Bien que moins systématique, la participation des bénéficiaires des structures est également significative : 48,8 % des projets les impliquent partiellement et 30,6 % de manière complète. Au total, dans 88,2 % des projets, les trois catégories d'acteurs sont associées conjointement dès la phase de conception. Cela reflète une volonté d'ancrer les projets dans les réalités vécues, en favorisant des dynamiques inclusives au sein du processus d'ingénierie de formation.

{3.1.2} La proximité au cœur de la dynamique de partenariat

Selon les données issues du questionnaire, la mise en relation entre partenaires repose d'abord sur des **dynamiques de proximité professionnelle**. Dans plus de trois quarts des projets (76,6 %), les partenariats se

sont noués via des réseaux de connaissances. Les réseaux professionnels formels et les événements sectoriels constituent une autre modalité d'émergence des partenariats (59,4 %).

Figure 20 :
• Leviers de mise en relation avec les structures partenaires



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
Lecture : Pour plus de trois quarts des projets (76,6 %), les partenariats se forment à travers des réseaux de connaissances.

« Les partenaires ont été trouvés via un réseau qui se connaissait déjà d'avant. La structure connaissait les Italiens, les Autrichiens connaissaient les Turcs, qui eux connaissaient les Allemands. » - Porteur de projet coopération, EDIAS, projet Linking Citizenship and Employability perspectives in Adult Learning strategies and practices

« Il y a un ami qui m'a mis en contact avec un de ses collègues portugais que j'ai contactés, qui lui-même m'a mis en contact avec différents partenaires. » - Porteur de projet mobilité, ANEF LOIRE, projet Enrichir le projet associatif de pratiques innovantes

« On les connaissait plutôt bien et on savait aussi que l'Observatoire européen, avec lequel on a de bons contacts, disait aussi que cette structure-là travaillait bien, donc on avait un intermédiaire, un peu de confiance. » - Porteur de projet mobilité, Fédération nationale Profession Sport et Loisirs, projet Format ProSport

À un niveau plus institutionnel, les dispositifs offerts par le programme Erasmus+ sont également sollicités, quoique dans une moindre mesure : les rencontres européennes Erasmus+ ou TCA¹¹ (17,2 %) et la plateforme EPALE (12,5 %).

« Après, au niveau européen, puisqu'on a mis les résultats dans la plateforme EPALE, il y a certaines structures qui nous contactent, ils sont intéressés par ce projet, ils veulent qu'on soit leur partenaire. » - Porteur de projet de coopération, Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement (AMSED), projet Migrantech

« C'était souvent des contacts personnels ou professionnels. Et sinon on a utilisé le réseau Europe Direct, qui est présent partout. On n'a pas utilisé la plateforme EPALE, car nos partenaires n'en ont pas le réflexe et ils savaient ce qu'ils souhaitaient. » - Porteur de projet mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet Booster d'Europe en Côtes-d'Armor

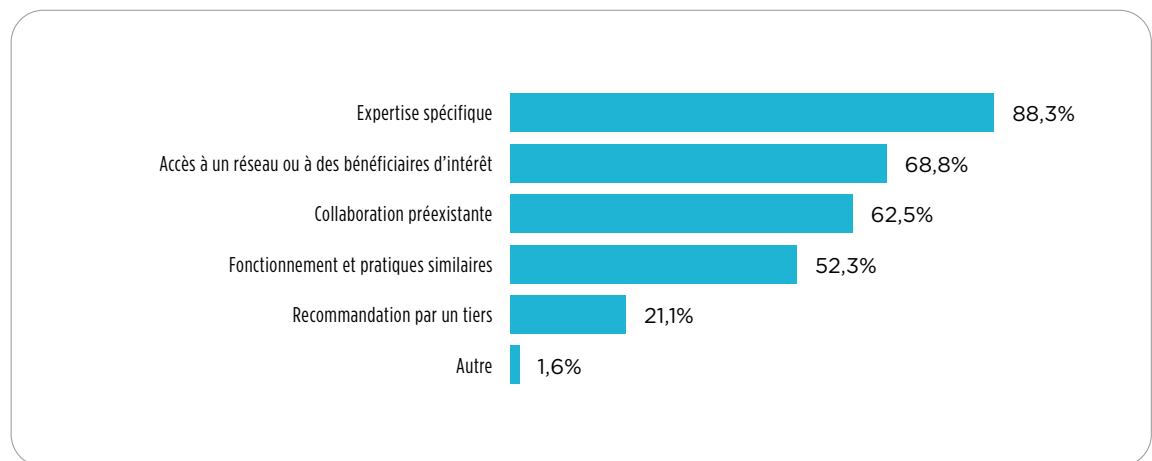
¹¹ Training and Cooperation Activities

Les critères de sélection des partenaires reposent principalement sur des **logiques d'expertise, de réseau et de continuité**. Dans 88,3 % des projets, les structures partenaires sont identifiées pour leur expertise spécifique. L'accès à des bénéficiaires ou à des réseaux ciblés constitue également un

motif déterminant, présent dans 68,8 % des cas. Enfin, pour plus de la moitié des projets (62,5 %), les partenariats s'appuient sur des collaborations préexistantes, soulignant le rôle central de la continuité et de la confiance.

Figure 21 :

• Motifs de sélection des partenaires



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)

Lecture : Pour 88,3 % des structures, le choix des partenariats repose sur l'expertise spécifique de la structure partenaire concernée.

La contribution des partenaires à la conception et la mise en œuvre du projet est largement reconnue. 93 % des porteurs de projets ayant répondu au questionnaire considèrent que le choix de travailler avec leur(s) partenaire(s) a constitué un **facteur facilitateur** majeur :

« Ils ont été particulièrement présents. Les quelques fois où on a besoin de solliciter un peu en urgence, ils ont toujours répondu présents. » - Porteur de projet mobilité, Fédération nationale Profession Sport et Loisirs, projet *Format ProSport*

« Grâce à l'expérience avec ces 2 partenaires belges et italiens, au fur et à mesure, ils m'ont un peu pris sous leurs ailes pour m'aider à tout faire dans les clous, en termes de rendu, de livrable, etc. [...] On va dire que oui, clairement, j'ai beaucoup appris à leurs contacts. » - Porteur de projet coopération, Association TEMPS CHOISI, projet *The Power of Heritage for Civic Engagement and Lifelong Education*

{3.2}

Gérer et développer le projet

Le mode de portage d'un projet Erasmus+ diffère en fonction de sa nature : une analyse comparative des projets de mobilité et ceux de coopération révèle

des disparités importantes, tant en matière d'organisation interne et de gestion que dans les activités et objectifs poursuivis.

{3.2.1} Des fonctionnements différenciés entre projets de mobilité et de coopération

L'analyse qualitative des projets du secteur met en évidence des différences notables dans le fonctionnement interne et la répartition des rôles entre les projets de mobilité et ceux de coopération. Ces distinctions concernent notamment **la place et les responsabilités du porteur de projet**.

Dans les projets de mobilité, la figure du porteur de projet demeure particulièrement centrale : très souvent, il ou elle constitue la cheville ouvrière du projet, assurant simultanément le suivi administratif, la coordination des mobilités, la liaison avec l'Agence Erasmus+, ainsi que, dans certains cas, l'accompagnement direct des bénéficiaires.

Ce rôle est le plus souvent assumé par une seule personne, parfois soutenue par un collègue du même service ou par un partenaire ayant contribué à la rédaction de la candidature. Cette centralisation est particulièrement répandue dans les petites structures, où les ressources internes sont limitées. Le portage d'un projet de mobilité repose sur une coordination autonome, mobilisant des **compétences organisationnelles, administratives et logistiques** : la rigueur procédurale, la capacité à gérer les imprévus et des aptitudes relationnelles affirmées sont considérées comme indispensables.

Les projets de coopération, quant à eux, s'appuient généralement sur un fonctionnement plus collaboratif. Le porteur du projet a un rôle central de coordination (gestion budgétaire, lien avec l'Agence, respect du calendrier, reporting), mais agit principalement comme **animateur d'un collectif de partenaires**.

Ces derniers, souvent issus d'organisations aux profils variés et aux cultures professionnelles différentes, apportent des **compétences spécifiques** (communication, ingénierie pédagogique, outils numériques, etc.) et **partagent les responsabilités au sein d'un cadre formalisé** (accord de coopération, répartition des livrables).

Ce type de projet mobilise des compétences spécifiques : animation de réunions, communication interculturelle, négociation, coordination à distance et

maîtrise des outils numériques collaboratifs, etc. La posture attendue est celle d'un coordinateur stratégique, capable de fédérer des acteurs. Ainsi, les projets de coopération renforcent davantage les compétences en coordination inter-organisationnelle, en conduite de projet européen et en animation de réseaux.

Malgré ces postures différenciées selon le type de projet, **l'expérience professionnelle acquise** est unanimement perçue comme enrichissante par l'ensemble de ces acteurs.

« Je pense qu'avec Erasmus+, on est en formation permanente. » - Porteuse de projet de coopération, Maison de l'Europe des Landes Wipsee, projet *FADO*

« J'étais déjà rodée sur la gestion de projet, mais là, je suis encore plus rodée, surtout en gestion de groupe. [...] J'ai même changé de pôle à la suite de ce projet. Avant j'étais à l'action sociale et maintenant, je suis dans le pôle de chargé de mission directeur. C'est vraiment une évolution qui m'a été permise grâce à mon rôle de porteuse de projet dans notre structure. » - Porteuse de projet mobilité, CAF du Finistère, projet LIA (Laboratoire d'Innovations Associatives)

« Déjà dans la rédaction des dossiers, j'ai vraiment acquis des compétences de rédaction, de synthèse, et puis de la gestion de projet de façon générale. » - Porteuse de projet mobilité, KOMIDI, projet d'accréditation

« Je pense qu'en gestion de projet, clairement, ça m'a fait monter en compétence. [...] Sur tous ces aspects de coordination, forcément d'en gérer un pour la première fois oui, moi ça m'a fait monter en compétence. » - Porteuse de projet de coopération, Association TRACES, projet TinkerLib

« Manier les plateformes, Erasmus, d'avoir les contrats pédagogiques aussi [...], la restitution du bilan avec des outils, ça, je ne l'avais pas forcément avant, ça m'a permis de comprendre le fonctionnement. » - Porteur de projet mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet Booster d'Europe en Côtes-d'Armor

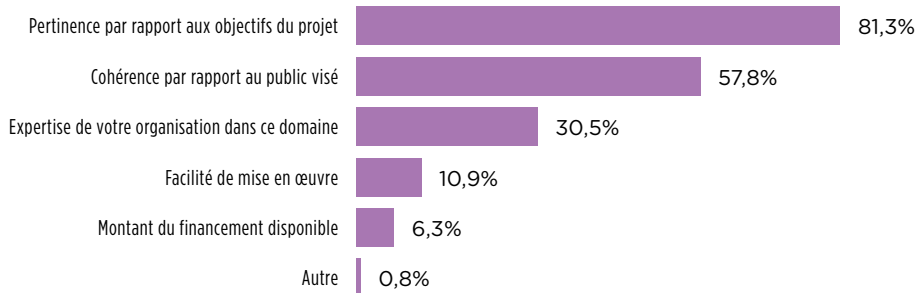
Les données issues du questionnaire révèlent également que la quasi-totalité des porteurs (99,2 %) estiment que l'équipe projet a renforcé ses compétences en **gestion de projet**. Ce retour souligne l'**impact formateur transversal** des expériences Erasmus+, contribuant à renforcer les capacités professionnelles dans des registres variés et complémentaires.

{3.2.2} Les finalités et activités orientées en fonction du type de projet porté

La gestion et la structuration d'un projet varient selon l'action clé dans laquelle il s'inscrit. L'analyse des réponses au questionnaire indique que ce choix repose majoritairement sur la pertinence de l'action clé au

regard des objectifs poursuivis (selon 81,3 % des répondants), suivie de la cohérence avec le public visé (57,8 %), puis, dans une moindre mesure, de l'expertise de la structure dans le domaine concerné (30,5 %).

Figure 22 :
• Éléments déterminants dans le choix de l'action clé



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
Lecture : Dans 81,3 % des projets, le choix de l'action clé s'est fondé sur sa pertinence au regard des objectifs poursuivis.

Cela met en évidence une logique de choix orientée avant tout par des considérations stratégiques. Avant les critères de faisabilité, les porteurs de projets semblent accorder la priorité à la **correspondance entre l'action clé choisie, les objectifs du projet et le public visé**.

Parmi les finalités les plus fréquemment citées figurent le développement des compétences par les bénéficiaires des structures (74,2 % des projets), la découverte et l'échange de pratiques professionnelles européennes (61,7 %) ainsi que la création d'outils pédagogiques (60,2 %).

Figure 23 :
• Répartition des finalités poursuivies selon type de projet

Finalités poursuivies dans le cadre du projet	Projets de mobilité	Projets de coopération	Ensemble des projets
Acquisition de compétences par les bénéficiaires des structures	82,9%	70,1%	74,2%
Découverte et échanges de pratiques professionnelles européennes (visites de terrain, immersion...)	73,2%	56,3%	61,7%
Création d'outils pédagogiques	34,1%	72,4%	60,2%
Formation des publics cibles des partenaires du projet	36,6%	57,5%	50,8%
Sensibilisation des publics cibles des partenaires du projet	39,0%	52,9%	48,4%
Création de modules de formation	19,5%	60,9%	47,7%
Formation des partenaires du projet	19,5%	55,2%	43,8%
Communication/diffusion de connaissance auprès du grand public	19,5%	51,7%	41,4%
Sensibilisation des partenaires du projet	24,4%	42,5%	36,7%
Communication/diffusion de connaissances auprès des pouvoirs publics (plaidoyer)	14,6%	20,7%	18,8%

Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
Lecture : 82,9 % des projets de mobilité ont pour objectif de permettre l'acquisition de compétences par les bénéficiaires des structures.

La finalité la plus citée pour les projets, **l'acquisition de compétences par les bénéficiaires des structures**, concerne une majorité significative de projets, tant de mobilité (82,9 %) que de coopération (70,1 %). D'autres différences se dégagent selon le type de projet : les projets de mobilité visent plus souvent la découverte et l'échange de pratiques professionnelles européennes (73,2 % contre 56,3 %), tandis que les projets de coopération privilégient davantage la création d'outils pédagogiques (72,4 % contre 34,1 %), ainsi que la production de modules de formation ou d'actions de sensibilisation.

L'analyse croisée entre les types de projets et les activités mises en place fait également apparaître des

logiques d'intervention différenciées, les activités privilégiées variant selon qu'il s'agisse de projets de mobilité ou de coopération.

À titre d'illustration, la création d'un outil, support ou dispositif pédagogique constitue l'activité la plus fréquemment mentionnée par les porteurs de projets (55,5 %). Toutefois, cette activité concerne quasi exclusivement les projets de coopération (80,5 %), conformément aux exigences propres à l'action clé dans laquelle ils s'inscrivent, cette dernière prévoyant la production d'un livrable en clôture de projet. À l'inverse, les périodes d'observation en situation de travail sont principalement mises en œuvre dans les projets de mobilité (75,6 %).

Figure 24 :
• Répartition des activités mises en œuvre selon le type de projet

Activités mises en œuvre dans le cadre du projet	Projets de mobilité	Projets de coopération	Ensemble des projets
Participer à la création d'un outil, d'un jeu, d'un livre, d'une maquette, d'un support pédagogique	2,4 %	80,5 %	55,5 %
Cours et formations	41,5 %	51,7 %	48,4 %
Suivre ou participer à un atelier d'information, de sensibilisation, un séminaire, une conférence	7,3 %	42,3 %	38,3 %
Période d'observation en situation de travail	75,6 %	19,5 %	37,5 %
Mobilité de courte durée à des fins d'apprentissage pour les apprenants de l'éducation des adultes	43,9 %	34,5 %	37,5 %
Participer à une activité ou une action déterminée	4,9 %	46,0 %	32,8 %
Mobilité de groupe pour les apprenants de l'éducation des adultes	39,0 %	25,3 %	29,7 %
Mission d'enseignement ou de formation	9,8 %	35,6 %	27,3 %
Experts invités	22,0 %	20,7 %	21,1 %
Suivre ou participer à un débat, une activité de prise de parole en public	4,9 %	24,1 %	18,0 %
Accueil d'enseignants, de formateurs ou personnels en cours de formation	2,4 %	11,5 %	11,5 %
Mobilité de longue durée à des fins d'apprentissage pour les apprenants de l'éducation des adultes	7,3 %	0,0 %	2,3 %

Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
Lecture : La grande majorité des projets de coopération (80,5 %) incluent des actions orientées vers la création de contenus à finalité pédagogique.

Les activités déployées apparaissent ainsi en cohérence avec les finalités propres à chaque type de projet, définies à partir des besoins identifiés en amont et déterminantes dans le choix de l'action clé.

Certaines activités présentent néanmoins une répartition assez équilibrée entre les deux types de projet. Ces convergences signalent l'existence de **points**

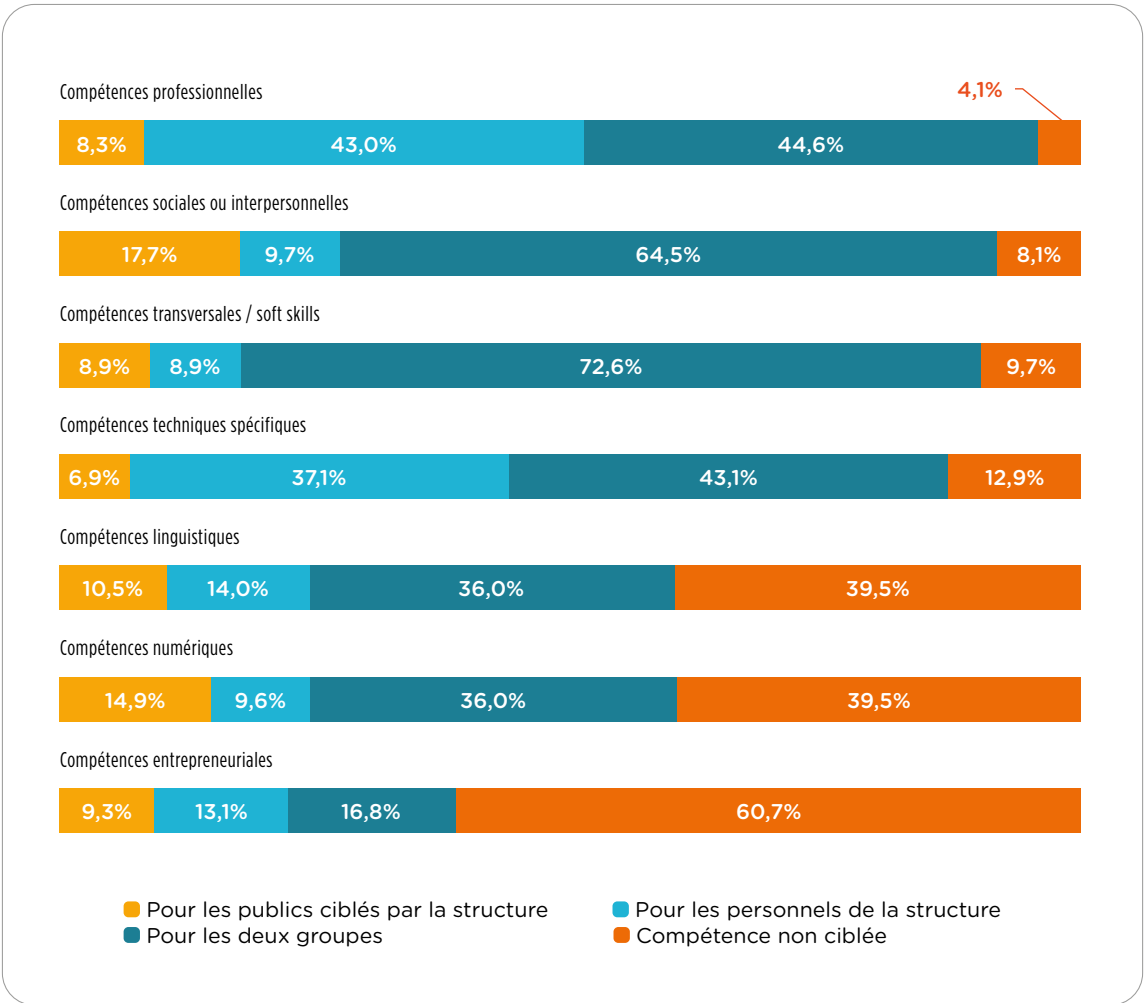
de contact entre les logiques de mobilité et de coopération (comme pour les activités de cours ou formations, les mobilités de courte durée à des fins d'apprentissage des apprenants...). Elles reflètent des besoins et des objectifs d'apprentissage communs, au-delà des distinctions formelles entre les types de projets.

{3.2.3} Les compétences développées pour l'ensemble des acteurs du projet

Les données issues du questionnaire confirment l'importance stratégique accordée à la montée en compétences, tant pour les bénéficiaires de la structure que pour les personnels (une très large majorité des projets visent les deux publics). Cette dynamique

d'apprentissage reflète la capacité du secteur à **articuler développement individuel et consolidation organisationnelle**, dans une logique de **professionnalisation et de pérennisation des actions** menées.

Figure 25 :
• Compétences ciblées chez les participants dans le cadre du projet



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
Lecture : 72,6 % des structures déclarent avoir pour objectif, à travers le projet mis en œuvre, de favoriser le développement de compétences transversales chez les personnels de la structure et les publics cibles.

Compétences professionnelles et techniques

Les compétences professionnelles sont les plus fréquemment ciblées (95,9 % des projets). L'acquisition des compétences techniques spécifiques, bien que légèrement moins présente, constitue également un objectif clé (87,1 % des projets). Logiquement, le développement de compétences professionnelles concerne avant tout les personnels (87,6%), tandis qu'il est moins souvent évoqué pour les bénéficiaires des structures (52,9%). Le fait que 44,6 % des projets visent cet axe de compétences pour les deux publics simultanément illustre toutefois une approche systémique du renforcement des capacités :

« On a amélioré notre organisation générale sur certains aspects techniques, Dans la technique d'assemblage et dans l'ordre d'assemblage par exemple. Ben, on a pu s'appuyer sur l'expérience [de la structure partenaire] et leur façon de faire. Aujourd'hui on a pu monter notre atelier de construction de décor grâce à leurs techniques. » - Participant (bénéficiaire) du projet de mobilité, *KOMIDI*, projet d'accréditation

Cette tendance se confirme pour les compétences techniques spécifiques qui sont visées dans 80,2% des projets pour les personnels et 50,0% pour les bénéficiaires des structures (43,1% des projets visant ces compétences pour les deux publics) :

« Dans la formation de techniques corporelles. J'ai quand même aussi pu prendre pas mal de choses qu'on m'a transmises pendant ma mobilité, que j'ai pu inclure après dans mes propres formations en France. » - Participant (personnel), Compagnie Discrète, projet de mobilité *Le mime, un langage universel et instinctif*

« J'ai pu apprendre au niveau de la couture différentes façons de faire, pour l'instant c'est plus en train de me rediriger sur le repassage et toutes les techniques de repassage, que j'ai pu apprendre aussi pendant la mobilité et qui m'intéressent encore

plus aujourd'hui. » - Participant (bénéficiaire) du projet de mobilité, Maison de l'Europe des Yvelines, projet *DIVE*

« Ça m'a permis de progresser en danse, de découvrir une autre façon de travailler parce que je n'avais jamais, par exemple, travaillé avec des personnes en situation de handicap physique, en fauteuil roulant. [...] Faire de la danse avec quelqu'un en fauteuil roulant, personnellement, ça m'a fait découvrir autre chose. » - Participant (bénéficiaire) du projet de mobilité, QUANTA, projet *Mobilité découverte Arts de la scène*

Ces résultats traduisent une attention marquée portée à la professionnalisation des équipes internes, et, de manière moins marquée, aux publics accompagnés. Ils confirment également le positionnement du secteur comme un **espace structuré d'apprentissage, fondé sur la montée en compétence, la création de réseau et le partage de connaissance.**

« L'objectif pour notre structure et pour les collègues qui participent au projet, c'est de vivre une expérience un peu européenne, la volonté de constituer un carnet d'adresses à réutiliser dans leur contexte de travail et la volonté de renforcer la cohésion d'équipe, de développer un socle commun de connaissance. » - Porteur de projet mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

« On s'est dit, avec nos partenaires, que ce serait bien qu'on développe un projet structuré qui nous donne la ressource pour construire notre réseau européen et se développer à une autre échelle que celle de nos régions. Le but c'est vraiment de créer un réseau d'échanges entre les éleveurs, ingénieurs, vétérinaires qui sont spécialisés justement dans ce domaine caprin [...] Créer un réseau européen ou chacun peut se nourrir des connaissances de l'autre. » - Porteur de projet coopération, FR-CAP-REXCAP, projet *Newcap*

Compétences relationnelles et transversales

Le développement de **compétences relationnelles et transversales** figure parmi les objectifs fréquemment visés pour les participants (tant bénéficiaires que personnels).

Les **compétences sociales et interpersonnelles** sont ciblées dans 64,5 % des projets pour les deux publics. Lorsqu'elles ne concernent qu'un seul groupe, elles sont davantage ciblées pour les bénéficiaires (17,7 %) que les personnels (9,7 %). Elles se déclinent à la fois au **niveau individuel et collectif** :

« Je me suis prouvée à moi-même que j'étais capable de vivre cette aventure-là, notamment en partageant une chambre avec des collègues et en étant à l'aise en collectif. C'est un changement important de voir ces collègues toute la journée, y compris le soir, mais nous nous sommes tous bien entendus, ce qui a renforcé nos liens. Nous partageons aussi des souvenirs, même si chacun reprend ensuite sa fonction. » - Participante (bénéficiaire) du projet de mobilité, CAF du Finistère, projet *LIA (Laboratoire d'Innovations Associatives)*

Par ailleurs, l'implication dans un projet contribue au renforcement des **compétences de communication** :

« J'ai pu développer une bonne capacité d'écoute et de compréhension du besoin de l'autre, ainsi que des compétences en prise de décision au travail. » - Participante (bénéficiaire) du projet de mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

72,6 % des projets visent le développement de **compétences transversales** pour les deux publics (auxquels s'ajoutent 8,9 % des projets ciblant ces compétences spécifiquement pour les bénéficiaires et 8,9 % pour les personnels). Ces chiffres témoignent de l'importance accordée à des objectifs communs d'apprentissage, destinés à l'ensemble des participants.

Parmi les compétences transversales ciblées et développées, **l'autonomie et la confiance en soi** figurent parmi les plus fréquemment citées. Leur

renforcement est, dans la majorité des cas, directement associé à l'expérience de mobilité :

« Au niveau de la confiance en soi, le fait d'avoir participé à ce projet représente une fierté. J'y suis allée, j'ai fait confiance, j'ai gagné en confiance. [...] Je pense que ça m'a aidé dans la prise de parole en public. » - Participante (bénéficiaire) du projet de

mobilité, CAF du Finistère, projet LIA (*Laboratoire d'Innovations Associatives*)

Les compétences relationnelles et transversales développées sont ainsi mobilisées dans des contextes professionnels ultérieurs, notamment en termes de **posture, d'autonomie et de capacité à s'adapter à de nouveaux environnements**.

Autres compétences mobilisées

Certaines compétences transversales, bien que moins fréquemment mises en avant, sont néanmoins régulièrement visées dans le cadre des projets. Il s'agit notamment des compétences linguistiques, numériques, ainsi que, dans une moindre mesure, entrepreneuriales.

- Le développement des **compétences linguistiques** est intégré dans 60,5% des projets (50,0% au total pour les personnels, 46,5% pour les bénéficiaires de structures) Elles ne constituent généralement pas l'objectif central, mais apparaissent fréquemment comme des acquis indirects, liés notamment à la participation à des mobilités ou à des échanges interculturels (**renforcement de la confiance en soi dans l'usage d'une langue étrangère, capacité à évoluer dans des environnements plurilingues**) :

« Moi personnellement en anglais, j'ai eu vraiment l'impression d'avoir pris confiance en revenant en France, quand j'ai dû donner des ateliers à des étrangers, enfin à des personnes non francophones, mais qu'il fallait parler en anglais, du coup j'avais plus d'assurance. » - Participant (personnel), Compagnie Discrète, projet de mobilité *Le mime, un langage universel et instinctif*

« L'autonomie, confiance en soi, se débrouiller, prendre les transports et se retrouver, tout ça en anglais quand on n'est pas bilingue... même un petit peu apprendre l'allemand parce que ça fait toujours plaisir ou même d'autres langues. » - Participant (bénéficiaire) du projet de mobilité, Maison de l'Europe des Yvelines, projet *DIVE*

- Les **compétences numériques** sont incluses dans la même proportion (60,5% des projets au total). Leur développement s'opère fréquemment de manière transversale, notamment via l'usage d'outils numériques indispensables à la réalisation du projet ou intégrés aux activités menées.

- En cohérence avec les orientations du secteur Éducation des adultes dans le programme Erasmus+, l'acquisition des **compétences entrepreneuriales** demeure relativement marginale : dans 60,7 % des projets, ces compétences ne sont ciblées ni pour les bénéficiaires ni pour les personnels.

L'ensemble de ces éléments met en évidence la diversité des compétences développées dans le cadre des projets, bien au-delà des seules compétences professionnelles au sens strict. Pour les personnels, l'expérience Erasmus+ constitue un **levier structurant d'ajustement des pratiques** : les compétences mobilisées recouvrent à la fois des savoir-faire professionnels et techniques et des compétences transversales — linguistiques, relationnelles ou pédagogiques — qui contribuent à enrichir les modes d'accompagnement des bénéficiaires, à renforcer les dynamiques collectives et à adapter les interventions aux contextes rencontrés.

Cette **pluralité de compétences** constitue ainsi l'une des spécificités majeures du secteur de l'éducation des adultes. Elle permet de répondre à des besoins différenciés selon les profils, tout en générant des effets positifs tant sur le plan individuel qu'organisationnel. Du côté des bénéficiaires, cette dynamique s'accompagne fréquemment d'apports en matière de valeurs et d'ouverture culturelle.

{4}

Spécificités et apports de l'expérience Erasmus+

{4.1}

Un enrichissement culturel et personnel majeur

Les entretiens auprès des acteurs engagés font également émerger plusieurs dimensions fondamentales : ouverture sur le monde, renforcement du sentiment d'appartenance à

l'Europe, engagement plus large dans la dynamique de coopération européenne. Ces impacts, souvent moins mesurables, n'en constituent pas moins une dimension essentielle de l'expérience Erasmus+.

{4.1.1} Une ouverture interculturelle aux effets durables

L'un des apports les plus fréquemment évoqués par les porteurs de projets comme par les participants est **l'ouverture interculturelle** permise par les projets Erasmus+. Cette dernière concerne la découverte de **nouvelles cultures**, mais surtout la **découverte de pratiques professionnelles, modes d'organisation et approches pédagogiques**. L'expérience de la mobilité est souvent décrite comme une remise en question enrichissante de ses propres schémas, à la fois au niveau personnel et professionnel :

« Un apport culturel, un apport de qualité dans l'échange et de qualité d'enseignement. » - Porteuse de projet mobilité, Aventure Pluriel, projet d'accréditation

« C'était hyper enrichissant à la fois pour ces jeunes, mais aussi pour nous, en tant que personnel éducatif, finalement, parce que ça nous permettait de travailler ensuite sur d'autres choses avec ces jeunes-là, notamment sur les questions de mobilité et d'ouverture culturelle. » - Participante (personnel), QUANTA, projet de mobilité *Mobilité découverte arts de la scène*

Cette capacité à sortir de son cadre de référence est également identifiée comme un **levier clé de professionnalisation**, au-delà des seuls bénéficiaires directs du projet :

« Une très bonne ambiance avec les équipes sur place, avec vraiment des méthodes actives qui nous ont permis d'échanger de manière très sereine [...]. Ce qui m'a particulièrement intéressée et enrichie, c'est qu'on a aussi pu faire des feedbacks à nos autres collègues [...] sur des bonnes pratiques. » - Participante (bénéficiaire) du projet de mobilité, Fédération nationale Profession Sport et Loisirs, projet *Format ProSport*

Pour les bénéficiaires, notamment parmi les publics éloignés des dispositifs de formation classique, l'expérience Erasmus+ constitue un déclencheur, permettant d'ouvrir des **perspectives nouvelles** et de renforcer **l'estime de soi** :

« Le voyage en Europe, c'était déjà quelque chose que je voulais faire et que j'étais en train de faire, donc ça m'a vraiment donné encore plus envie de voyager. Parce que je ne serais jamais allée en Allemagne ; là, ça m'a donné envie d'aller dans des pays où je ne pensais pas aller. » - Participante (bénéficiaire) du projet de mobilité, Maison de l'Europe des Yvelines, projet *DIVE*

La mobilité agit ainsi comme un **déclencheur de curiosité, de confiance et de réappropriation de son parcours**, elle permet une évolution du regard porté sur soi-même à travers l'expérience de l'altérité.

{4.1.2} Un ancrage renforcé dans le projet européen

L'expérience de mobilité ou de coopération européenne agit en profondeur sur le **sentiment d'appartenance à une communauté européenne**, jusque-là parfois abstraite ou peu incarnée. Ce sentiment émerge de l'expérience vécue du dialogue, de la coopération et de l'égalité entre pairs venus d'horizons différents :

« Pour renforcer la cohésion, voir comment ça se passe ailleurs, changer un peu des habitudes. » - Participante (bénéficiaire) du projet de mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

Ce processus transforme les représentations de l'Europe : elle devient un **espace tangible**, porteur d'enjeux partagés et de dynamiques collectives :

« Ce que je comprends des projets Erasmus+, c'est améliorer la pratique de chacun dans l'échange avec les gens de la communauté européenne. Donc moi, ça m'intéresse de plus en plus, je souscris et je pars à l'aventure. » - Participant (bénéficiaire) du projet de mobilité, *KOMIDI*, projet d'accréditation

« Se sentir plus européen à la fin du projet [...] de l'avoir vécu. » - Porteur de projet du projet de mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

Pour certains participants, la participation à un projet Erasmus+ s'inscrit dans une dynamique d'implication citoyenne :

« C'est une manière d'impliquer directement les individus sur un parcours qui leur est propre et qui va les faire grandir en tant que citoyens européens. » - Porteuse de projet mobilité, Maison de l'Europe des Yvelines, projet *DIVE*

« Je trouve que c'est très enrichissant de voir d'autres façons de vivre en Europe. Je trouve que même si on est tous européens, on a tous un peu nos spécificités. » - Participante (bénéficiaire) du projet de mobilité, Maison de l'Europe des Yvelines, projet *DIVE*

C'est ainsi une Europe vécue, incarnée dans des projets concrets, qui se révèle à travers la participation à des projets Erasmus+. Cette dimension relationnelle et située confère à l'expérience Erasmus+ une force transformatrice, tant sur le plan personnel que collectif.

{4.1.3} Une dynamique d'engagement et de professionnalisation européenne

Pour certains participants, la participation à un projet Erasmus+ ne s'arrête pas à l'expérience ponctuelle de mobilité. Elle initie une **dynamique durable d'engagement dans la coopération européenne**. Certains évoquent ainsi un désir affirmé de prolonger l'expérience, en passant de bénéficiaires à **acteurs d'un projet européen** (s'impliquer dans la rédaction de projets, prendre des responsabilités au sein de nouvelles coopérations...) :

« J'aimerais bien, sur un futur projet, travailler sur l'écriture. Je n'ai jamais vraiment rédigé de projet, donc j'aimerais bien évoluer là-dessus. » - Participante (personnel), Université de Lille, projet de coopération *Active Ageing Academic Certificate : Towards a European university course dedicated to older learners (3AC)*

« Moi j'aimerais bien faire plein d'autres projets Erasmus+ [...] je suis vraiment convaincue à 400%. » - Participante (personnel), Département des Côtes-d'Armor, projet de mobilité *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

Pour d'autres, notamment pour les jeunes participants, cet engagement prend la forme d'une **transmission** : devenir référent ou accompagnateur

pour de nouveaux participants, poursuivre son engagement :

« J'ai discuté avec chacun d'entre eux. Il y a beaucoup de fierté à avoir participé à ces aventures, et l'envie d'y retourner. Même l'envie de devenir ambassadeur auprès d'autres jeunes, pour que d'autres jeunes puissent profiter de ce qu'ils ont vécu. » - Participant (personnel) du projet de mobilité, Maison de l'Europe des Yvelines, projet *DIVE*

« Et en fait, au retour de ma mobilité, j'ai même commencé à regarder, je pense que je vais le faire... un volontariat pour adulte. » - Participante (personnel) de projet de mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

Le secteur de l'éducation des adultes s'appuie sur des modalités d'apprentissage fondées sur l'expérience, l'autonomie et l'initiative. En articulant montée en compétences, transformation des pratiques professionnelles et dynamique d'engagement, les projets Erasmus+ renouvellent en profondeur les trajectoires individuelles et collectives, et rendent l'idée européenne à la fois tangible et porteuse de sens.

{4.2}

Retours d'expérience pour les structures porteuses

Les données recueillies mettent en lumière non seulement les bénéfices concrets des projets pour les participants, mais également les dynamiques d'évolution engagées au sein des structures et de leurs équipes.

{4.2.1} Une adaptation continue tout au long du projet

Un ensemble de difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre des projets a été identifié à partir des réponses au questionnaire. Ces éléments témoignent de la diversité des enjeux auxquels les structures porteuses ont été confrontées, qu'ils relèvent de ressources internes, de cadres institutionnels ou de la structuration même du projet.

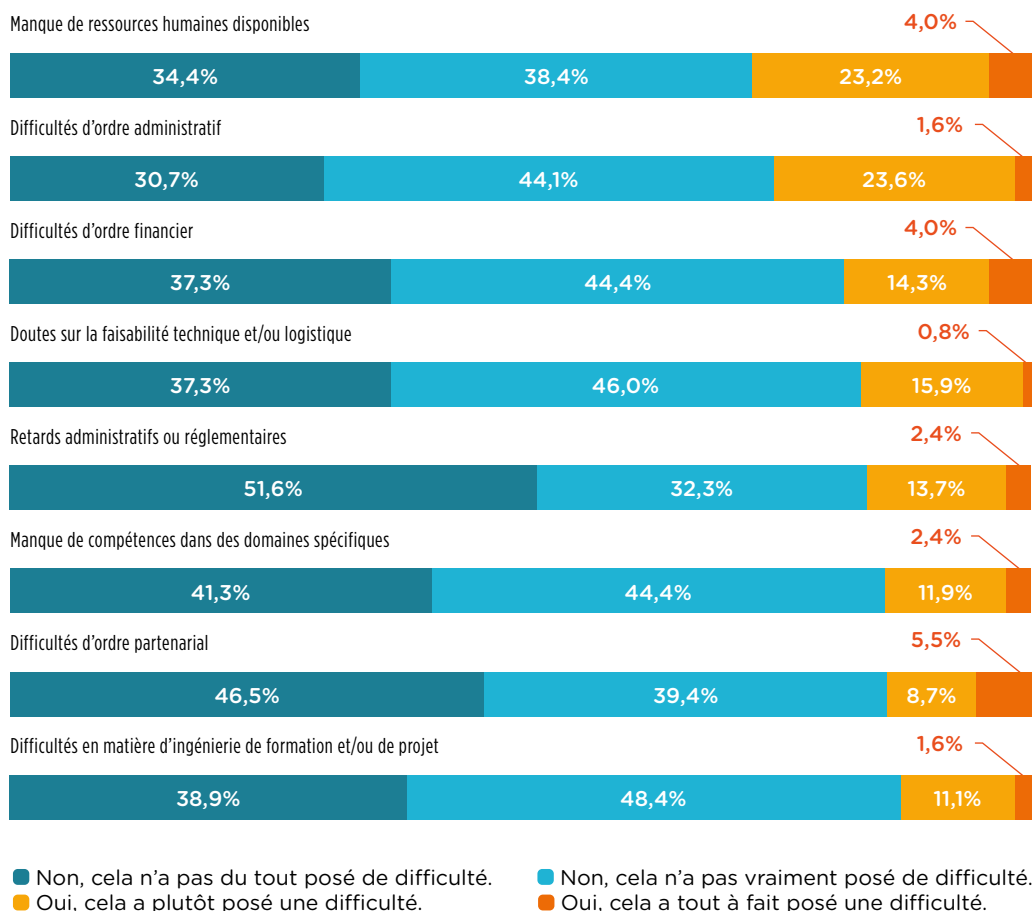
Si des obstacles peuvent émerger au cours de la mise

en œuvre des projets, ils ne semblent pas constituer, pour une part significative des porteurs, un facteur de blocage : plus d'un tiers des structures interrogées (38,3 %) déclarent n'avoir rencontré aucune difficulté.

L'analyse du type de difficultés rencontrées par les porteurs de projets permet de mieux identifier les enjeux structurels et organisationnels communs à la mise en œuvre.

Figure 26 :

• Type de difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)

Lecture : Plus d'un quart des structures concernées (27,2 %) déclarent avoir rencontré des difficultés liées au manque de ressources humaines disponibles pour la mise en œuvre du projet.

Même si la majorité des porteurs de projets n'ont pas déclaré de difficulté particulière, le manque de ressources humaines disponibles constitue l'obstacle le plus fréquemment mentionné parmi ceux évoqués, cité par 27,2 % des répondants. Viennent ensuite les difficultés d'ordre administratif (25,2 %), regroupant des problématiques liées aux démarches de candidature, à la gestion des formalités ou à la coordination des obligations réglementaires. Les

contraintes financières, en lien avec l'obtention ou la gestion de financements initiaux ou complémentaires, sont également rapportées par 18,3 % des répondants.

Les entretiens menés avec les porteurs de projets et les personnels permettent par ailleurs d'éclairer plus finement les difficultés rencontrées, en distinguant celles survenues lors de la phase de conception de celles qui persistent au cours de sa mise en œuvre.

Contraintes initiales et premiers freins à la mise en œuvre

Différents types de difficultés administratives sont rapportés par les acteurs interrogés. Parmi ceux-ci, la méconnaissance du **périmètre du secteur de l'éducation des adultes** apparaît comme l'un des freins à l'engagement initial, notamment au regard de sa proximité avec celui de l'enseignement et la formation professionnels :

« C'est un champ qui est un peu difficile à appréhender, parce qu'il se marche un petit peu sur les pieds avec celui de la formation professionnelle. »

- Participant (personnel), EDIAS, projet de coopération *Linking Citizenship and Employability perspectives in Adult Learning strategies and practices*

« Quand on a commencé à écrire le projet, on était en lien avec l'Agence et on se demandait si oui ou non c'était forcément pertinent dans ce domaine-là et dans ce secteur-là. » - Porteur de projet mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

Les difficultés administratives portent également sur la diversité et la prise en main des **outils numériques** mobilisés dans le cadre du programme Erasmus+ (dépôt des dossiers, échanges avec les Agences, etc.), notamment pour les petites structures moins familières avec ce type d'environnement :

« Maintenant il faut pour contacter un chargé de mission, passer par la plateforme pour déposer le

dossier. Les plateformes, des fois ça sature, c'est compliqué. Peut-être qu'il faut réduire le nombre de plateformes. Nous c'est bon, on a l'habitude maintenant, mais pour les petites associations qui ont de belles idées de projets, des initiatives réjouissantes, ils ne maîtrisent pas ces plateformes, c'est compliqué donc ça freine un peu la prise d'initiative. » - Porteur de projet coopération, Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement (AMSED), projet *Migrantech*

Ces différents freins peuvent renvoyer à un manque de **compétences spécifiques** ou à un manque de **ressources humaines disponibles**, deux difficultés évoquées de manière transversale. Enfin, des **difficultés d'ordre partenarial**, également rapportées, concernent principalement la coordination des partenaires, le respect des échéances ou la répartition des rôles, autant d'enjeux amplifiés dans les partenariats transnationaux :

« Pour les difficultés, garder un rythme d'écriture et d'échange avec les partenaires. Quelquefois, c'est pas si évident que ça, on est tous à droite à gauche. » - Porteuse de projet coopération, Maison de l'Europe des Landes Wipsee, projet *FADO*

Si la majorité des difficultés évoquées émergent et sont résolues lors de la phase de conception, certaines peuvent néanmoins persister ou réapparaître au cours du déroulement du projet.

Des difficultés qui perdurent

Dans certains projets, des obstacles persistent tout au long de la mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne la coordination entre partenaires. Le respect des échéances liées aux livrables peut constituer un point de tension récurrent, souvent en lien avec les **contraintes organisationnelles** propres à chaque structure impliquée :

« Le plus dur, c'est parfois de tenir les délais sur les comptes rendus des uns et des autres. On est tous débordés dans nos propres missions régionales, nationales, donc il faut réussir à trouver le temps, à faire en sorte qu'il n'y ait pas de retard, ce n'est pas si simple. » - Porteur de projet de coopération, FRCAP-REXCAP, projet *Newcap*

« La bonne entente avec les partenaires, ça n'empêche pas que coordonner 10 institutions sur l'écriture, les légers retards, les envies différentes, etc., c'est toujours un peu la course. » - Porteuse de projet coopération, Association TRACES, projet *TinkerLib*

Cette coordination parfois complexe souligne la difficulté à maintenir une **dynamique collective dans des contextes transnationaux**, malgré la dispersion géographique et les priorités locales parfois divergentes :

« Ça s'est bien passé parce qu'on était d'accord sur les grandes lignes, un peu moins parce qu'il a fallu qu'on prenne conscience des réalités différentes des terrains de chacun. Mais c'est formateur. Mais ça s'est bien passé dans le sens où ça a suivi la ligne directrice qui était dictée au départ, et la communication justement sur ces petites difficultés. »

- Porteuse de projet de coopération, Université de Lille, Projet *Active Ageing Academic Certificate : Towards a European university course dedicated to older learners (3AC)*

Surmonter les difficultés rencontrées : un bilan majoritairement positif

Dans le cadre du questionnaire, les porteurs de projets ayant rencontré des difficultés spécifiques ont été invités à évaluer dans quelle mesure celles-ci avaient pu être résolues :

- Les doutes initiaux sur la faisabilité technique et/ou logistique du projet sont systématiquement tombés en cours de projet ;
- Pour tous les autres types de difficultés identifiées, les porteurs de projets estiment majoritairement qu'elles sont résolues ou partiellement résolues.

Figure 27 :

• Niveau de résolution des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet

Difficultés d'ordre administratif



Manque de ressources humaines disponibles



Difficultés d'ordre financier



Doutes sur la faisabilité technique et/ou logistique



Retards administratifs ou réglementaires



Difficultés d'ordre partenarial



Difficultés en matière d'ingénierie de formation et/ou de projet



Manque de compétences dans des domaines spécifiques



■ Difficulté tout à fait résolue ■ Difficulté plutôt résolue
■ Difficulté plutôt non résolue ■ Difficulté pas du tout résolue

Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n= 32 / 32 / 25 / 20 / 20 / 18 / 16 / 18)
Lecture : Parmi les 32 porteurs ayant rencontré des difficultés administratives lors de la mise en œuvre du projet, 29 déclarent les avoir surmontées, totalement ou partiellement, au fil du temps.

Ce bilan très largement positif témoigne de la **capacité d'adaptation des structures**, qui ont pu, dans leur grande majorité, surmonter les freins rencontrés. Cette dynamique s'appuie sur

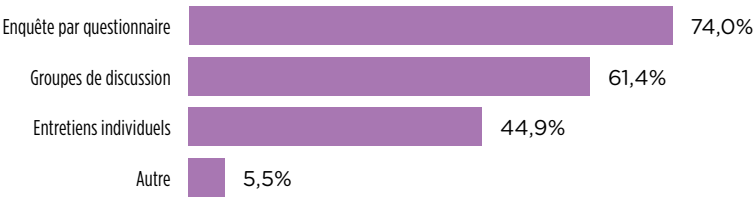
des **ajustements progressifs** et une **mobilisation effective des ressources disponibles**, permettant d'assurer la continuité et la réussite des projets.

{4.2.2} La mesure de la satisfaction des participants

La quasi-totalité des répondants au questionnaire (99,2 %, soit tous les porteurs de projets à l'exception d'un seul) déclarent **évaluer la satisfaction des participants**. Pour ce faire, les structures mobilisent une diversité d'outils (généralement en parallèle), les

enquêtes par questionnaire étant les plus couramment utilisées. D'autres méthodes qualitatives, dont les groupes de discussion ou les entretiens individuels, sont également mises en œuvre.

Figure 28 :
• Outils de mesure de satisfaction mobilisés



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=127)
Lecture : 74,0 % des structures interrogées recourent aux enquêtes par questionnaire pour mesurer la satisfaction des participants à leur projet.

« Nous on a fait passer un questionnaire d'évaluation, et à la fin de chaque séance y'a un petit point retour autour de discussions. Et au niveau des participants, ce sont des questions du type "Est-ce que vous vous êtes sentis en sécurité?" Ce genre de chose. » - Porteuse de projet coopération, Association TRACES, projet *TinkerLib*

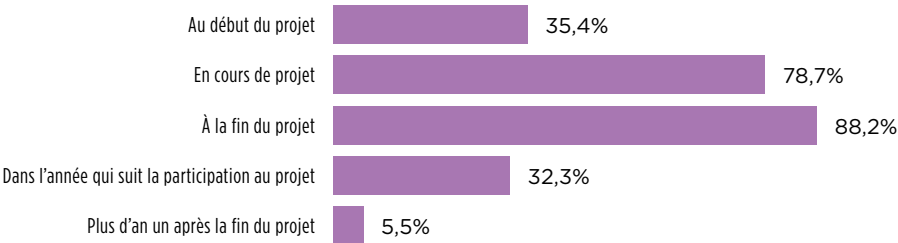
Un nombre limité de structures mobilise des dispositifs plus spécifiques pour évaluer la satisfaction, tels que les bilans collectifs, les grilles d'observation, ou encore les captations vidéo permettant de documenter les évolutions entre le début et la fin du projet. Certains outils d'évaluation se distinguent par leur caractère innovant, en recourant à des **approches visuelles ou ludiques** :

« On utilise un arbre de positionnement pour voir où chacun se positionne sur l'arbre par rapport au projet, c'est assez imagé. Et ce sont des jeux aussi qui permettent de mesurer la satisfaction. »
- Porteur de projet coopération, FRCAP-REXCAP, projet *Newcap*

La temporalité de la mesure de satisfaction varie d'une structure à l'autre. Elle est le plus souvent réalisée à la fin du projet (88,2 %), suivie d'une évaluation en cours de projet (78,7 %). Moins fréquemment, certaines structures l'intègrent dès le début du projet (35,4 %) ou dans l'année suivant la participation (32,3 %). La mesure à plus long terme, au-delà d'un an après la fin du projet, reste marginale (5,5 %).

Figure 29 :

• Temporalité de mesure de satisfaction



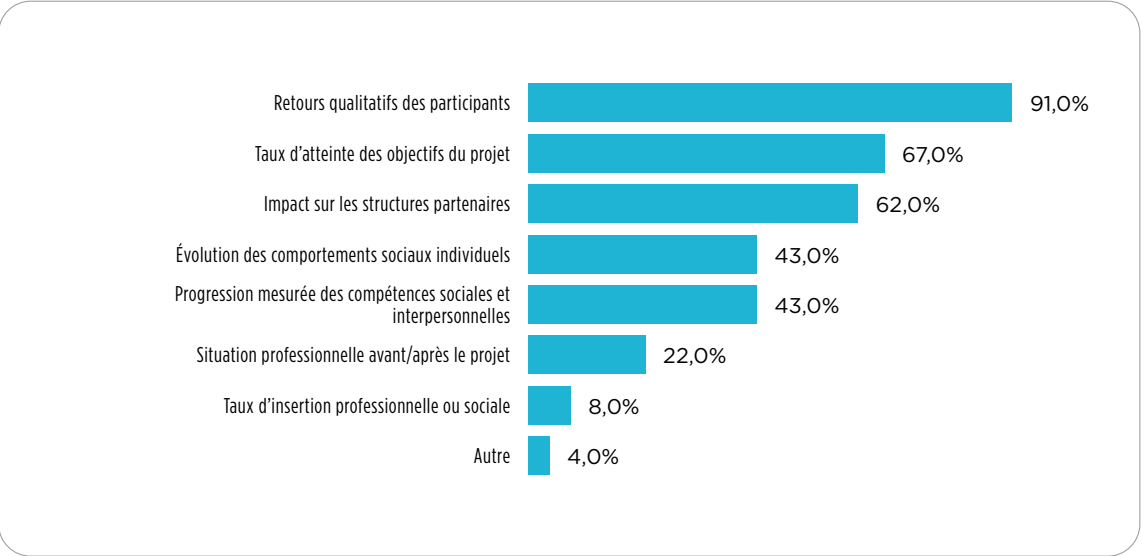
Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=127)
Lecture : 88,2 % des structures interrogées mesurent la satisfaction des participants à la fin de leur projet.

{4.2.3} La considération de l'impact des projets

Si la mesure de la satisfaction permet de recueillir les perceptions et retours des participants, l'évaluation de l'impact vise à identifier les **effets plus larges et durables** qu'il a engendrés. Elle repose pour cela sur un ensemble d'indicateurs destinés à apprécier la portée réelle des actions mises en œuvre, à l'échelle tant individuelle que systémique. 78,1 % des structures déclarent avoir mis en place des

outils spécifiques relevant d'une évaluation de l'impact. Parmi les structures qui pratiquent cette évaluation, les retours qualitatifs des participants constituent l'indicateur le plus couramment mobilisé (91,0 %), suivis par le taux d'atteinte des objectifs fixés (67,0 %) et l'impact perçu au sein des structures partenaires (62,0 %).

Figure 30 :
• Dimensions prises en compte dans la mesure d'impact des projets



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=100)
Lecture : Dans 91,0 % des projets pour lesquels des outils de mesure d'impact ont été mobilisés, les structures intègrent des retours qualitatifs des participants dans l'évaluation.

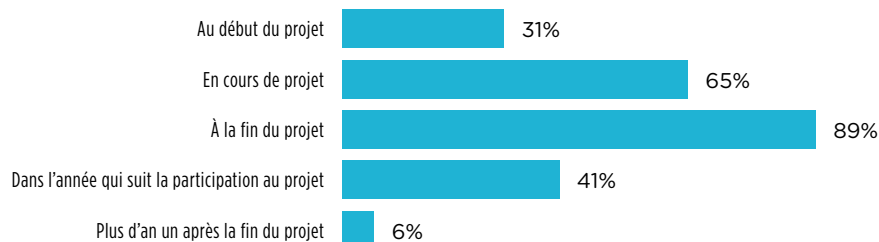
Une proportion plus restreinte (22,0 %) mobilise également des indicateurs relatifs à l'évolution de la situation professionnelle des participants avant et après le projet :

« Nous comment on la mesure ? C'est plus au niveau de la création d'emploi, du taux d'employabilité des apprenants qui ont suivi les formations de décors, de construction de décors, justement après ces formations et mobilité. » - Porteuse de projet mobilité, KOMIDI, projet d'accréditation

Globalement, 86 % des structures utilisant des outils de mesure d'impact déclarent être satisfaites, partiellement ou totalement, vis-à-vis des outils employés. La majorité des structures concernées réalise une évaluation de l'impact de leur projet à la fin du projets (89,0%), dans l'année qui le suit (41,0%) ou plus tard (6,0%). Des structures mentionnent également des mesures de l'impact en cours de projet, voire au début du projet.

Figure 31 :

• Temporalité de mesure d'impact



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
 Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=100)

Lecture : Parmi les projets ayant développé des outils de mesure d'impact, 89,0 % évaluent les effets de leur action à la fin du projet.

Dans le cadre du questionnaire, les structures ne mobilisant pas d'outils pour la mesure d'impact (21,9 %) ont été invitées à en préciser les raisons. Les réponses recueillies mettent en évidence des obstacles récurrents, parmi lesquels le **manque de moyens, l'absence d'accompagnement méthodologique, l'insuffisance de compétences ou de ressources humaines** dédiées, ainsi que des **contraintes liées au temps**.

Les entretiens qualitatifs confirment et nuancent ces observations en mettant en lumière des obstacles à la mise en œuvre d'une évaluation d'impact, notamment à long terme. Parmi ceux-ci, le manque de moyens financiers ressort comme un facteur déterminant, en particulier **l'absence d'un budget dédié** explicitement à cette démarche d'évaluation au-delà de la clôture administrative du projet :

« Ça me permet d'établir une progression, certes sur la base d'une auto-évaluation, mais en fait, je n'ai pas justement les moyens aujourd'hui de mener des enquêtes professionnelles. » - Porteur de projet de coopération, Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement (AMSED), projet *Migrantech*

« On ne fait pas de mesure d'impact. Il faudrait la réaliser après le projet et nous n'avons pas de rémunération pour cela. Une fois le projet fini, nous arrêtons tout. » - Porteuse de projet coopération, LERIS, projet *Aller-Vers*

Ces témoignages montrent que l'évaluation d'impact, surtout lorsqu'elle s'inscrit dans une perspective à moyen ou long terme, reste perçue comme un défi. 84,3 % des porteurs de projets souhaiteraient bénéficier d'un soutien spécifique pour la **conception d'outils adaptés** à la mesure d'impact.

Par ailleurs, 90,5 % des porteurs manifestent un intérêt pour une **formation axée sur les indicateurs de réussite**. Les retours qualitatifs confirment cet intérêt, notamment pour les structures ayant moins d'expérience en gestion de projets :

« Ça pourrait être pas mal d'avoir des exemples. Mais oui, des guides méthodo ou quelles questions faut se poser pour créer un indicateur. Il y a toujours ce qui est logique, mais en fait on n'y pense pas. On aura besoin peut-être qu'on nous le rabâche. » - Porteuse de projet mobilité, CAF du Finistère, projet *LIA (Laboratoire d'Innovations Associatives)*

« J'aurais besoin d'un accompagnement, où on reprend avec moi le projet pour l'évaluer, "Vous auriez pu faire ça, vous auriez pu faire ça...". [...] Et même un retour d'expérience, d'utilisation d'outils par d'autres porteurs de projets. » - Porteuse de projet mobilité, CREA, projet d'accréditation

La volonté affirmée des porteurs de projets de renforcer leurs compétences traduit un engagement solide, appuyé par les dispositifs d'accompagnement proposés par l'Agence à travers des échanges réguliers avec les porteurs, des ateliers thématiques et la mise à disposition de ressources.

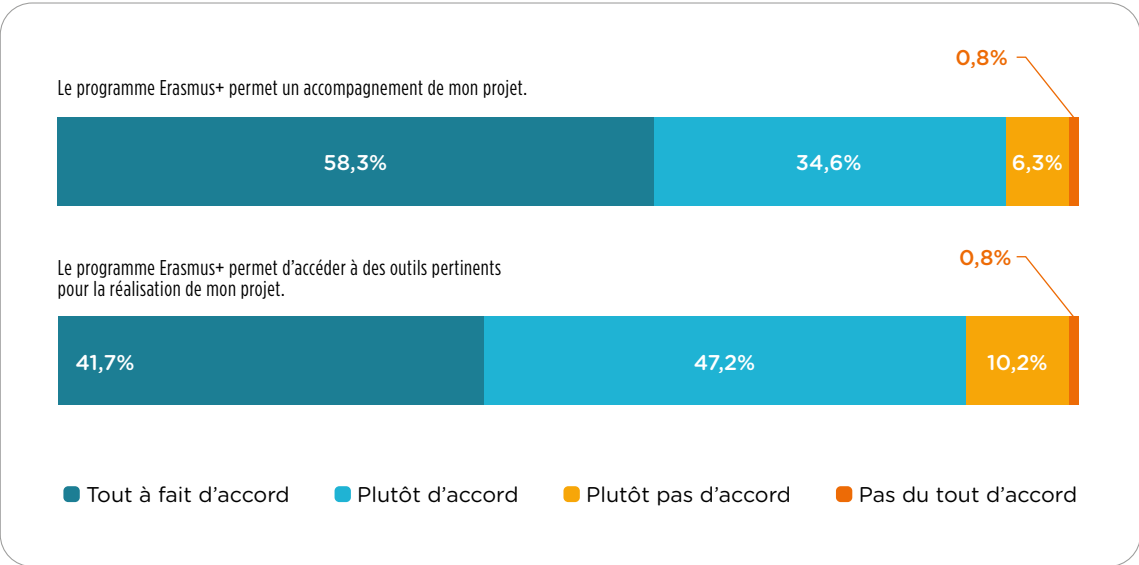
{4.3}

Un appui structurant et légitimant pour les structures

{4.3.1} Un accompagnement clé largement reconnu

L'accompagnement proposé dans le cadre du programme Erasmus+ et par l'Agence est majoritairement salué par les porteurs : **92,9 % des répondants au questionnaire estiment que le programme offre un appui pertinent tout au long du projet.**

Figure 32 :
• Perception d'accompagnement proposé par Erasmus+



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
Lecture : 58,3 % des porteurs de projets considèrent que l'accompagnement proposé par le programme Erasmus+ répond tout à fait à leurs besoins au long du projet.

Les entretiens menés auprès des porteurs de projets permettent d'illustrer davantage cette appréciation, les équipes de l'Agence Erasmus+ sont décrites comme disponibles, et réactives, apportant un soutien aussi bien technique que méthodologique :

« Une chose est sûre, c'est que les conseillers Erasmus+, en tout cas tous ceux que je connais depuis longtemps, ce ne sont que des personnes extraordinaires. L'Agence Erasmus+, heureusement qu'elle est là, c'est un peu une deuxième famille pour la vie du projet. » - Porteuse de projet coopération, Maison de l'Europe des Landes Wipsee, projet FADO

Outre l'accompagnement humain, les ressources fournies aux porteurs de projets sont perçues comme répondant aux besoins opérationnels, **88,9 % des répondants estiment qu'elles ont favorisé la mise en œuvre concrète de leur projet.**

Les formats d'accompagnement proposés (les webinaires, les visioconférences, les séminaires, etc.) sont plutôt appréciés pour leur caractère accessible

et ciblé. Ils permettent aux équipes projet de s'approprier les attendus du programme à leur rythme, tout en bénéficiant d'un espace d'échange et de clarification :

« Grâce au webinaire, ils nous ont donné plein de liens et c'est comme ça en fait qu'on a travaillé. Ce que j'ai trouvé très bien et ça, je pense que c'est important de le noter, c'est que nous sur l'éducation des adultes, on a été très accompagnés. Plusieurs personnes à l'Agence nous ont aidés et on a eu je ne sais pas moi, 3 ou 4 visios avec eux. » - Porteuse de projet de coopération, Association TRACES, projet TinkerLib

« L'accompagnement c'est pertinent parce que ça va à l'essentiel. C'est interactif aussi parce qu'ils laissent les gens, poser les questions, tu peux être anonyme et tu as tes réponses, ce sont des formats aussi intelligents parce qu'ils sont courts. » - Porteur de projet de coopération, Association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement (AMSED), projet Migrantech

{4.3.2} Plus qu'un soutien financier : une légitimité renforcée

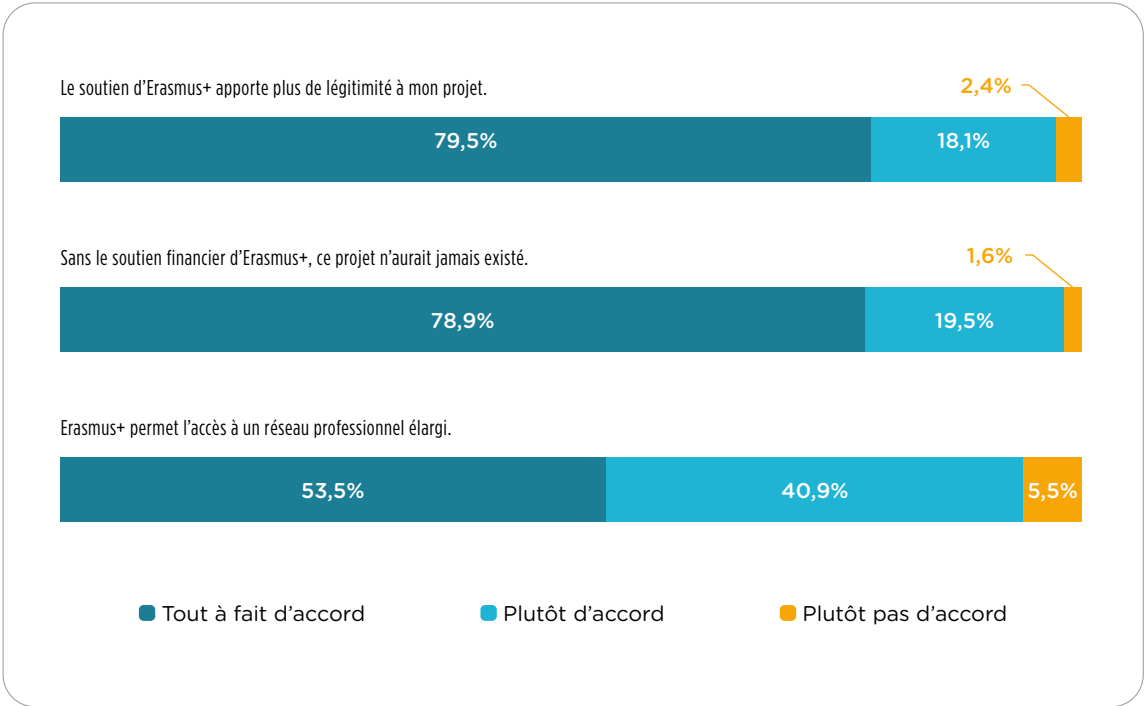
L'obtention d'un financement Erasmus+ est perçue par les structures porteuses comme un élément déterminant dans la concrétisation des projets : **une majorité significative des porteurs de projets (98,4 %) estime que sans ce soutien financier, leur projet n'aurait probablement jamais abouti.**

« Cette formation, ces mobilités on n'aurait jamais pu les faire si on n'avait pas pu compter sur les financements européens, c'est sûr [...] Clairement, c'est grâce à Erasmus qu'on peut avoir accès à divers projets

qui sont formateurs autant dans le professionnel que le personnel. » - Participante (bénéficiaire) du projet de mobilité, Département des Côtes-d'Armor, projet *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

« Il y a une grande partie de nos financements qui dépendent beaucoup des fonds européens, des financements européens. » - Participant (personnel), EDIAS, projet de coopération *Linking Citizenship and Employability perspectives in Adult Learning strategies and practices*

Figure 33 :
• Perception des apports du programme Erasmus+



Source : Étude « L'éducation des adultes dans le programme Erasmus+ », n-clique pour l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, 2025
Champ : Projets Erasmus+ du secteur « Éducation des adultes » (2021-2024) (n=128)
Lecture : 98,4 % des porteurs de projets reconnaissent, à des degrés divers, que sans le soutien financier du programme Erasmus+, leur projet n'aurait pas pu se concrétiser.

Au-delà de l'aspect financier, le programme agit également comme un **facteur de légitimité**. 97,6 % des porteurs estiment que le soutien d'Erasmus+ renforce la **crédibilité de leurs projets** auprès des partenaires, des bénéficiaires ou des institutions locales. Cette reconnaissance facilite ainsi l'ancrage des projets dans leurs contextes respectifs et favorise leur déploiement :

« On est souvent cités et appelés à témoigner, à faire la promotion de la démarche Erasmus+ et de notre travail auprès des autres CAF. On est aussi incités à aller participer à des missions nationales et en faisant ça, on participe au développement de notre réseau et des autres CAF. » - Porteuse de projet mobilité, CAF du Finistère, projet *LIA (Laboratoire d'Innovations Associatives)*

Celle-ci peut même dépasser le cadre initial des projets, en offrant aux structures une reconnaissance durable qui facilite la mise en œuvre d'initiatives ultérieures :

« Ça nous donne de la crédibilité pour toutes les actions nouvelles qu'on veut porter derrière, que ce soit la création d'un nouveau spectacle, ou la mise en place d'ateliers. » - Participant (personnel), Compagnie Discrète, projet de mobilité *Le mime, un langage universel et instinctif*

Enfin, l'expérience Erasmus+ constitue un levier d'apprentissage organisationnel, incitant les structures à renforcer leurs compétences. Cette dynamique est quasi unanimement reconnue par les porteurs de projets : 99,2 % des répondants considèrent que l'équipe a renforcé ses **compétences en gestion de projet** à l'issue de l'expérience.

Plus largement, les membres des structures engagées expriment une appréciation marquée de leur participation au programme. Les témoignages recueillis reflètent une **reconnaissance, tant pour les opportunités offertes que pour les effets produits, à la fois sur le plan individuel et collectif** :

« Je me sens chanceuse d'avoir pu vivre ce projet. Je suis vraiment reconnaissante parce que c'est vraiment une superbe expérience. Donc moi je peux qu'encourager les gens à aller vers ce type de projet; merci Erasmus, merci l'Europe. » - Participante (personnel), Département des Côtes-d'Armor, projet de mobilité *Booster d'Europe en Côtes-d'Armor*

Les témoignages des personnels soulignent également la profondeur des effets produits sur les **postures professionnelles ou bénévoles**, y compris dans la durée.

« En fait, dans ces mobilités et projets il y a vraiment un truc qui se passe, on pouvait identifier parfois des comportements dans le cadre du quotidien qu'on n'aurait jamais remarqués et, ces changements, ils nous influencent encore aujourd'hui, moi dans ma façon de voir et accompagner ceux que j'accompagne au quotidien. » - Participante (personnel), QUANTA, projet de mobilité *Mobilité découverte arts de la scène*

L'analyse croisée des données qualitatives et quantitatives confirme ainsi la capacité des projets Erasmus+ à produire des effets durables, tant sur les dynamiques des structures engagées que sur les parcours des participants.

Liste des figures

Figure 1 : Échantillons mobilisés dans le cadre de l'étude.....	8
Figure 2 : Répartition des projets par action clé.....	10
Figure 3 : Répartition annuelle des projets financés par action clé.....	11
Figure 4 : Durée des projets.....	11
Figure 5 : Type de structures porteuses de projets.....	12
Figure 6.1 : Cartographie du secteur « Éducation des adultes.....	14
Figure 6.2 : Cartographie du secteur « Éducation des adultes.....	14
Figure 7 : Répartition des projets selon le nombre maximal de personnels des structures (salariés et bénévoles confondus).....	16
Figure 8 : Nombre des partenaires.....	17
Figure 9 : Type de structures partenaires.....	18
Figure 10 : Tranches d'âge visées dans les projets.....	20
Figure 11 : Facteurs motivant l'équipe pour se lancer dans le projet.....	21
Figure 12 : Répartition des projets par thématique.....	23
Figure 13 : Activités mises en place dans le cadre des projets.....	24
Figure 14 : Finalités principales des projets.....	25
Figure 15 : Catégorisation des participants.....	26
Figure 16 : Répartition des projets par publics cibles et situations de vulnérabilité.....	28
Figure 17 : Nombre total des participants.....	28
Figure 18 : Éléments déterminants dans la genèse du projet.....	29
Figure 19 : Niveau d'implication des différents acteurs dans la conception du projet.....	30
Figure 20 : Leviers de mise en relation avec les structures partenaires.....	31
Figure 21 : Motifs de sélection des partenaires.....	32
Figure 22 : Éléments déterminants dans le choix de l'action clé.....	34
Figure 23 : Répartition des finalités poursuivies selon type de projet.....	35
Figure 24 : Répartition des activités mises en œuvre selon le type de projet.....	36
Figure 25 : Compétences ciblées chez les participants dans le cadre du projet.....	37
Figure 26 : Type de difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet.....	42
Figure 27 : Niveau de résolution des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet.....	44
Figure 28 : Outils de mesure de satisfaction mobilisés.....	45
Figure 29 : Temporalité de mesure de satisfaction.....	46
Figure 30 : Dimensions prises en compte dans la mesure d'impact des projets.....	47
Figure 31 : Temporalité de mesure d'impact.....	48
Figure 32 : Perception d'accompagnement proposé par Erasmus+.....	49
Figure 33 : Perception des apports du programme Erasmus+.....	50
Figure 34 : Répartition des projets KA1 et KA2 par type de structures porteuses.....	54



n-clique est une agence de sociologie appliquée spécialisée dans la conception et la réalisation d'enquêtes de terrain.

Son expertise repose sur une maîtrise complète des méthodes d'enquête en sciences sociales, qu'elles soient **quantitatives** (questionnaires, analyses statistiques, exploitation de bases de données), **qualitatives** (entretiens, observations ethnographiques) ou **mixtes** (combinaison d'observation, de comptage et de supports visuels).

Ancrée dans le terrain, la démarche de n-clique vise à **comprendre finement les phénomènes sociaux**, les pratiques, les populations et les dynamiques territoriales dans leur contexte réel. L'agence privilégie une **co-construction avec les commanditaires**, en les associant à chaque étape du projet : de la définition des outils à la restitution et à l'appropriation des résultats.

n-clique articule son activité autour de deux axes complémentaires :

- **Études appliquées**, menées pour le compte de collectivités, d'organismes publics et d'entreprises ;
- **Recherche et développement en sciences sociales**, à travers la conception d'outils numériques, d'applications et de projets de recherche indépendants.

{ Annexe }

Figure 34 :

• Répartition des projets KA1 et KA2 par type de structures porteuses

Organisation non gouvernementale/association	360	Petite ou moyenne entreprise	24
 KA1	179	 KA1	4
 KA2	181	 KA2	20
Organisme public local	17	École/institut/centre de formation Éducation des adultes	15
 KA1	7	 KA1	6
 KA2	10	 KA2	9
Entreprise sociale	10	Fondation	10
 KA1	3	 KA1	9
 KA2	7	 KA2	1
Organisme public régional	7	Établissement d'enseignement supérieur (niveau tertiaire)	5
 KA1	5	 KA1	2
 KA2	2	 KA2	3
Autre type d'organisation	4	Organisation de jeunesse	4
 KA1	3	 KA1	2
 KA2	1	 KA2	2
École/institut/centre de formation Enseignement et formation professionnels (niveau secondaire)	3	Organisme public national	3
 KA2	3	 KA1	2
Organisation culturelle financée par des fonds publics	3	 KA2	1
 KA1	3	Partenaire social/autre représentant du monde du travail	2
Grande entreprise	2	 KA2	2
 KA1	2	Prestataire de services publics	2
Institut/centre de recherche	1	 KA1	1
 KA2	1	 KA2	1
Organisation ou association représentant du secteur du sport	1	Organisme de conseil	1
 KA2	1	 KA2	1
Organisme public européen/ international	1	École/institut/centre de formation Enseignement et formation professionnels (niveau tertiaire)	1
 KA2	1	 KA2	1
KA1 : 228 KA2 : 248	476		



Notes

Notes

QUI SOMMES-NOUS ?

Le programme Erasmus+

Erasmus+ est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014.

Il se décline en trois actions : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus+ (2021-2027) est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté. Les 4 priorités de la programmation 2021-2027 sont : inclusion et diversité; transformation numérique; environnement et lutte contre le changement climatique; participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique.



Constituée en Groupement d'intérêt public (GIP), l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme Erasmus+ et de ses dispositifs pour les volets «éducation et formation».

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus+ ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans les domaines de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels, de l'enseignement supérieur et de l'éducation des adultes.

Pour la Commission européenne, sur ce volet éducation et formation du programme Erasmus+, l'Autorité nationale est représentée par la Délégation aux relations européennes, internationales et de coopération (DREIC) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Elle est située à Bordeaux et emploie 198 agents.

agence.erasmusplus.fr

© Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

Directrice de la publication : Nelly Fesseau

octobre 2025

ISSN : 2554-0165

Imprimeur : Imprimerie Rochelaise



Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.

Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.



L'Observatoire Erasmus+